

Avertissements

L'emploi du masculin dans ce document est uniquement destiné à en faciliter la lisibilité. Il est bien entendu qu'il recouvre des termes génériques convenant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Dans le présent rapport d'activité, est mise en exergue (en fond gris), dans une partie des textes, une conclusion un peu plus personnelle du signataire de l'article. Souhaits, espoirs, coups de gueule sont ainsi placés en évidence par rapport aux éléments plus conventionnels du document.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2011



1. Bilan de la présidence

2. Revue du SER: Educateur

- 2.1 Rapport de la rédactrice en chef
- 2.2 Comité de rédaction
- 2.3 Rapport administratif

3. Prises de position – Communications – Informations

- 3.1 Site internet
- 3.2 Communiqués de presse
- 3.3 Contributions, interventions
- 3.4 Consultations

4. Rapport du secrétaire général

5. Action du SER

- 5.1 CoSER
- 5.2 Secrétariat général
- 5.3 Groupe «Gestion»
- 5.4 Manifestations
 - 5.4.a Congrès
 - 5.4.b Assises romandes de l'éducation
 - 5.4.c Semaine romande de la lecture
 - 5.4.d Journée enseignement spécialisé
- 5.5 Archives
- 5.6 Fondation CPA
- 5.7 Commissions permanentes
 - 5.7.a Commission pédagogique SER
 - 5.7.b Commission AAM
 - 5.7.c Commission ES

6. Implication au plan romand

- 6.1 CIIP
 - 6.1.a Rencontres SER - CIIP
 - 6.1.b CP/CIIP
 - 6.1.c IRDP
 - 6.1.d COMETE
 - 6.1.e CRE
 - 6.1.f COMEVAL
 - 6.1.g Conseil de la coordination / PPAR
 - 6.1.h Conseil Média Formation
 - 6.1.i REREF
 - 6.1.j Gr. d'accomp. «Projet Profils connaissances/compétences»
 - 6.1.k GREDD
 - 6.1.l Commission CIIP-FORDIF

- 6.1.m Gr. Promotion de la lecture
- 6.2 Autres implications
- 6.2.a FAPERT
- 6.2.b CROTCEC
- 6.2.c CADRE

7. Implication au plan national

- 7.1 CDIP
 - 7.1.a Plénière CDIP
 - 7.1.b Rencontres SER - LCH - SG CDIP
 - 7.1.c Kosta HarmoS
 - 7.1.d Conf. de coordination TIC et formation
 - 7.1.e Commissions de reconnaissance des diplômes
Enfantine et primaire
Secondaire I
 - 7.1.f COHEP
 - 7.1.g Reconversion dans l'enseignement
 - 7.1.h Projet «Transition»
 - 7.1.i Profils d'exigences professionnelles
 - 7.1.j OFFT
- 7.2 Autres implications
 - 7.2.a Comité directeur LCH
 - 7.2.b Journée Suisse de l'Education
 - 7.2.c Ebenrain et Intergroupe de travail
 - 7.2.d SSPES
 - 7.2.e EDD (FED – FEE)
 - 7.2.f Ecoles à Berne

8. Implication au plan international

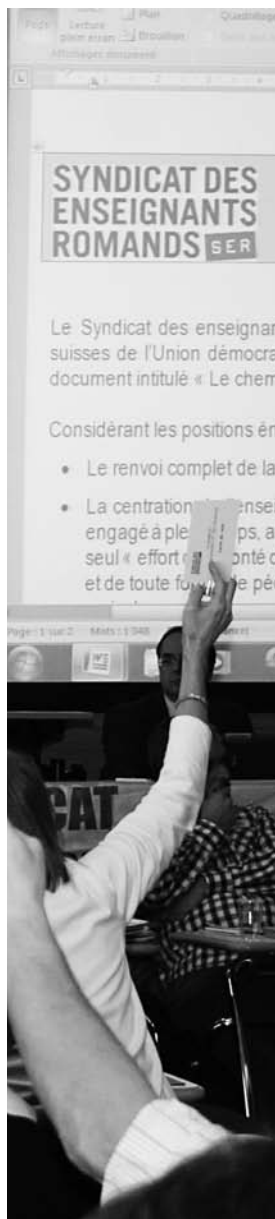
- 8.1 IE
- 8.2 CSEE
- 8.3 CSFEF
- 8.4 Syndicats francophones
 - 8.4.a AEFO
 - 8.4.b CSQ
 - 8.4.c SNUipp
 - 8.4.d UNSA
- 8.5 Forum intergouvernemental du CE

9. Partenaires commerciaux

- 9.1 Generali

10. Sigles

11. Rendez-vous importants





Georges Pasquier

La croisade contre la déshumanisation

Année intense, secouée et pétrée de remises en question salutaires pour les enseignantes, les enseignants et leurs associations. Avec, d'un côté, de nombreux bouleversements et mises en œuvre importants, dus à la Convention scolaire romande, au PER, à HarmoS et à la RPT. Le tout doublé de changements au niveau des cantons: nouvelles lois scolaires, modifications structurelles, nouveaux moyens d'enseignement, nouvelles exigences du politique, etc. Avec, de l'autre côté, et surtout, la poursuite de la guerre scolaire dans certains cantons, le discrédit jeté sur l'école dans d'autres, et au niveau national, la transformation de l'école en un instrument de propagande électorale ordinaire, voire populiste. La parution du «programme» de l'UDC a fortement remué les consciences, tant il développe des incohérences et des contradictions débouchant sur des propositions dont beaucoup vont à l'encontre de ce qu'a toujours défendu le SER, de ce qui est vécu quotidiennement par l'enseignant, de ce qui constitue le fruit de ses efforts professionnels journaliers et le fondement même de sa déontologie.

Malgré un sentiment de désarroi et d'impuissance assez durement ressenti, l'Assemblée des délégué-e-s du 27 novembre 2010 a fait montre d'une belle détermination dans l'indignation, qui a conduit les Jurassiens à proposer une pétition, massivement – bien que très inégalement – relayée dans toute la Suisse romande.

La défense dynamique de l'école et de son rôle institutionnel fondamental dans la société humaine ne s'est pas arrêtée à la réaction contre ce manifeste de déshumanisation de l'éducation. Le CoSER avait déjà, depuis quelques mois, initié une opération destinée à verbaliser, exprimer, affirmer un certain nombre d'évidences, de croyances et de valeurs qui nous rassemblent, dont la culture commune, les déclarations, les résolutions constituent le fond de commerce partagé, mais insuffisamment explicite.

Cette initiative visant à l'écriture d'un Livre blanc a été l'occasion d'une réflexion de fond qui a fait apparaître la cohérence et la qualité d'analyse dont le CoSER actuel est capable. Le titre dudit Livre blanc, qui a été très logiquement repris comme thème pour le 42e Congrès,

marque avec force la direction du combat qui doit engager maintenant la profession face aux dangers qui menacent aujourd'hui le système éducatif: **Pour un humanisme scolaire.**

Une nouvelle dynamique professionnelle devrait pouvoir mobiliser les associations cantonales avec la faïtière romande pour une école plus humaine, plus juste et plus efficace, au moment où plusieurs mises en œuvre en offrent une grande opportunité.

Ce 42e Congrès, qui fait suite aux réflexions menées dans tous les cantons, devrait en faire la démonstration.

Autre temps fort, cette année, qui a conféré au SER une nouvelle stature sur les plans politique et national, la Journée suisse de l'éducation du 2 septembre. De l'avis général, notre faïtière y est apparue comme une instance professionnelle nationale, à l'égal de LCH.

C'est de très bon augure pour les mois et les années qui viennent, au cours desquels les dossiers importants auront de plus en plus un caractère national ou politique, voire les deux.

Si beaucoup reste à faire dans la direction d'un nouvel humanisme scolaire, il faut relever l'énergie et le combat obstiné qui est mené au quotidien par les enseignantes et les enseignants, par leurs associations professionnelles cantonales, avec souvent le sentiment qu'on ne peut être que pessimiste, mais avec parfois des résultats prometteurs.

Il faut ainsi saluer la magnifique bataille menée par la SPV pour la votation sur l'initiative «Ecole 2010», qui s'est soldée par une acceptation du contre-projet. Cette belle victoire a été acquise avec le concours important du SER décidé par un CoSER unanimement solidaire. Aux yeux des responsables romands, c'est un important virage qui a été réussi là, non seulement pour les Vaudois, mais aussi pour tout l'Espace éducatif romand. Et si l'école cessait d'être la cible de toutes les attaques et le jouet de tous les fantasmes, pour devenir l'institution solide, respectée de tous, dans laquelle se forment rien de moins que l'avenir et les espoirs du pays?

Cette année marque peut-être le début d'une renaissance. Le SER fera tout pour qu'il en soit ainsi. *G. Pasquier*





Nicole Rohrbach

2.1 Rapport de la rédactrice en chef (N. Rohrbach)

En 2011, les dossiers de l'Éducateur ont traité de thèmes toujours aussi variés, collant aux nombreux débats qui mènent la planète école. Certains plus ou moins «chauds», comme:

- L'actualité s'invite à l'école,
 - Les langues immigrées: des clandestines?,
 - En ateliers, partager le pouvoir de l'écriture,
 - Musique à l'école: accord à trouver;
- quelques-uns liés directement à l'actualité, soit scolaire

comme:

- Enfantine, maternelle, élémentaire... Ecole déjà!,
- Le plan d'études: un levier pour l'école romande,
- Langues, dialectes: la bousculade,

soit du SER, comme:

- Les Assises 2010, le retour
 - Les enseignants et les politiques se parlent
 - Neurosciences – Entre enthousiasmes et réticences.
- Plusieurs d'entre eux ont été élaborés grâce à des collaborations externes.

L'école en tensions, par exemple, a vu le jour suite au colloque «Enseigner: sens du savoir, sens du métier», tenu en 2010 sous l'égide de la Haute école pédagogique vaudoise et de l'Université de Lausanne.

Le thème de Regards croisés sur l'insertion des enseignants a été proposé par une équipe de formateurs-chercheurs des différentes HEP romandes et du Tessin à partir d'un important corpus de données recueillies par questionnaires et par entretiens.

Enfin, Pizzas saines et crayons équitables, dû à l'initiative des Fondations FEE et FED, est le deuxième d'une série commencée en 2009 consacrée à l'éducation en vue du développement durable (EDD). Comme le précédent, il a été publié dans les trois langues nationales (en allemand dans BildungSchweiz, en italien dans Scuola ticinese).

Le numéro spécial... et pourtant ça marche! L'inventivité au cœur du métier s'est voulu résolument optimiste en mettant en lumière le génie enseignant qui sait réveiller et entretenir le plaisir d'apprendre chez les élèves.

L'équipe rédactionnelle n'a vécu que peu de changements. La nouvelle rédactrice fribourgeoise, Carole Angéloz, qui nous avait rejoints en 2010, a été contrainte pour des



raisons professionnelles de quitter trop tôt sa fonction – la SPFF et l'AMCOFF recherchent d'ailleurs toujours son ou sa remplaçant-e. Côté Fribourg toujours, Sylvain Lang, qui a succédé à Ivan Corminboeuf à la présidence de l'AMCOFF, a laissé parler quelques fois sa plume qui, nous l'espérons, reviendra régulièrement. En pages magazine, une nouvelle chroniqueuse, Sonya Florey, a remplacé José Ticon pour alimenter en alternance avec Noël Cordonier la rubrique Coulisses.

En arrière-plan, la rédaction – toujours efficacement épaulée par sa secrétaire Véronique Jacquier Darbellay et celle du SER Nicole Trincherio – a été beaucoup occupée durant l'année écoulée à préparer une nouvelle formule de l'Éducateur. Une réunion des rédacteurs cantonaux, des présidents des associations et du comité de rédaction, en novembre 2010, a précisé les pistes à suivre: moins de numéros par année – ne serait-ce que pour laisser à nos lecteurs le temps de le lire entre deux parutions! – mais complétés par un suivi encore plus soutenu de l'actualité scolaire, que nous permettra un nouveau site internet en cours de réalisation... A découvrir dès janvier 2012!

2.2 Comité de rédaction *(N. Rohrbach)*

Simone Forster, Etienne Vellas, Nicolas Perrin, José Ticon et Christian Yerly: le comité de rédaction de l'Éducateur, une équipe fidèle au poste! Réuni une dizaine de fois au cours de l'année écoulée, il s'est montré toujours aussi riche d'idées pour monter nos dossiers, multipliant les contacts, jouant aussi souvent le rôle d'intermédiaire pour la réception d'articles qui enrichissent la partie magazine du journal. Chacun de son côté a participé encore à la vie de l'Éducateur soit en assurant une rubrique – Etienne Vellas pour J'éduque, donc je lis, Christian Yerly pour la Semaine romande de la lecture – soit en préparant activement le prochain spécial de l'Éducateur – Simone Forster et José Ticon sont nos «chargés de mission» auprès des représentantes de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève pour ce numéro qui sera consacré au 100e anniversaire de l'Institut Rousseau – soit encore, comme Nicolas Perrin, en planchant sur une nouvelle rubrique pour l'année à venir.

L'Éducateur est un journal de qualité, reconnu. Il est de notre responsabilité d'entreprendre toutes les démarches possibles afin de développer le réseau de distribution, permettant ainsi au plus grand nombre de professionnels de profiter de sa lecture.

2.3 Rapport administratif (J.-M. Haller)

Treize numéros ordinaires de l'Éducateur et un numéro spécial ont été publiés en 2011.

Cela représente 896 pages, dont le contenu est le résultat du travail d'une rédactrice en chef, de six membres du comité de rédaction, de neuf rédacteurs cantonaux et plus d'une trentaine d'auteurs ponctuels ou réguliers.

Le nombre d'abonnés diminue quelque peu et avoisine les 10 200, dont 1000 individuels.

Une nouvelle procédure a été mise en place pour le suivi des abonnements impayés, le but étant d'arriver à régler chaque situation avant la fin de l'année civile.

Les auteurs des articles parus dans l'Éducateur sont rémunérés, soit en fonction de la longueur de l'article, soit par forfait pour les rédacteurs cantonaux des associations du SER.

Il arrive aussi que des personnes proposent spontanément et gracieusement des articles pour publication. Même si ce phénomène augmente, il n'est pas toujours possible d'utiliser cette «matière première», par manque de place ou par inadéquation du contenu par rapport à la ligne rédactionnelle générale.

Cette année est aussi marquée par le fait que quatre dossiers pédagogiques n'ont pas, ou que partiellement, entraîné de rémunération de leurs auteurs. Cela constitue une diminution des coûts de rédaction et compense ainsi la baisse du nombre d'abonnés.



3.1 Site internet (*G. Pasquier*)

Deuxième année de suite où le SER doit déplorer un retard dans la construction du nouveau site pour des raisons tout à fait légitimes de priorités diverses.

Si rien n'apparaît sur la toile, un important travail a quand même été effectué ces derniers mois pour la préparation du nouveau site. Des recherches et comparaisons ont été également réalisées par le secrétaire général pour le choix du constructeur.

Pour le reste, les plateformes «SER» et «Educateur» du site ont continué à être alimentées et à jouer leur rôle.

Le secrétariat général est fortement impliqué dans la réalisation du nouveau site et compte développer avec lui toute une série de nouveaux services aux membres. L'année qui vient devrait voir un certain nombre d'avancées dans ce domaine.

3.2 Communiqués de presse (*N. Trincherio*)

Ont été adressés aux médias les communiqués suivants:

– **Conférence mondiale «Services Publics de Qualité – Passons à l'action», Genève, 12-14 octobre 2010 (15.10.2010)**

Le SER apporte son soutien à la Charte adoptée à l'issue de la Conférence et appelle à un engagement conséquent en faveur de services publics de qualité.

– **XIIIe Sommet de la Francophonie, Montreux – Appel des enseignants (15.10.2010)**

Par ce communiqué, le SER relaie l'appel du CSFEF aux dirigeants et chefs d'Etat réunis à Montreux pour que ceux-ci fassent de l'Education publique le fer de lance des «défis et visions d'avenir pour la Francophonie».

– **PISA 2009: sur le bon chemin (07.12.2010)**

Le SER et LCH relèvent avec satisfaction les bons résultats de notre pays qui démentent les discours populistes sur une pédagogie laxiste et ce, malgré une réelle dégradation des conditions dans différents domaines, notamment une baisse des investissements financiers dans le domaine de l'éducation et l'augmentation du nombre d'élèves issus de la migration pour la période concernée.

– **Grève des femmes – Egalité des salaires (14.06.2011)**

La faïtière romande, face au constat que les fonctions enseignantes défavorisées sont les plus féminisées, profite de cette manifestation pour rappeler que la complexité de la profession ne dépend ni des disciplines, ni de l'âge des élèves.

– **19 183 signatures/une école humaniste – Les enseignants romands déterminés (15.06.2011)**

Face aux allégations électoralistes et aux projets d'exclusion, le SER agit pour que demeurent respectées les lois cantonales et le principe d'éducabilité. Une pétition et un Livre blanc en témoignent.

– Référendum genevois/Horaire scolaire: Augmenter la quantité en diminuant la qualité (16.06.2011)

Le SER déplore la prévisible et inéluctable baisse de qualité de la différenciation de l'enseignement qu'entraîne cette nouvelle loi et soutient donc le référendum pour que les citoyens genevois puissent se prononcer sur cette question en connaissance de cause.

– Objectifs nationaux de formation: une avancée en terrain miné (04.07.2011)

Si la faîtière romande salue l'adoption des premiers objectifs nationaux de formation comme une étape importante de l'harmonisation scolaire, elle met en garde contre les dérives auxquelles ceux-ci pourraient conduire.

– VD: initiative «Ecole 2010» – Le mythe de l'école aseptisée (07.07.2011)

Le SER, qui s'inquiète des propositions contenues dans le projet de loi soumis au peuple vaudois par cette initiative, soutient pleinement la position de la SPV qui appelle à l'acceptation de la LEO et au rejet de l'initiative.

– Première Journée Suisse de l'Education – Les associations d'enseignants et les acteurs politiques se parlent (02.09.2011)

LCH et le SER envoient un communiqué de presse commun pour présenter cet événement inédit.

– Les Vaudois préfèrent le courage au mirage (04.09.2011)

Par ce communiqué, le SER exprime sa profonde satisfaction suite au rejet de l'initiative «Ecole 2010» et son soutien aux enseignants vaudois pour la mise en place d'une école juste et performante.

3.3 Contributions, interventions (G. Pasquier)

Impossible de faire la liste exhaustive des contributions ou interventions qui ont été assurées au cours de l'année par les présidents cantonaux, le secrétaire général ou le président dans tous les médias, les colloques, les congrès, les assemblées et autres rencontres en Suisse ou à l'étranger.

En ce qui concerne quelques thèmes récurrents abordés au

niveau national, on peut citer la pénurie d'enseignants, les problèmes de formation, l'éducation sexuelle, l'obligation de dénonciation des enfants clandestins, la question salariale, la mise en œuvre du plan d'études, les standards de formation, les profils de compétences, HarmoS, la Journée suisse de l'éducation... et la liste est loin d'être complète.

A plusieurs reprises, LCH et le SER se sont coordonnés pour pouvoir, cas échéant, avoir vis-à-vis de la presse un langage commun sur certains points. Par ailleurs, la présence de chacune des faïtières dans la publication de l'autre a été, cette année, plus fréquente que par le passé.



3.4 Consultations (N. Trincherio)

La faïtière romande a été consultée sur les objets suivants:

– **Projet de dépliants du CSFO** (Centre suisse de service Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière)

Le SER a salué l'élaboration de deux dépliants sur la profession enseignante et a fait part de ses remarques quant à leur contenu. La faïtière a notamment proposé que la présentation de la profession soit répartie ainsi:

- Dépliant 1: Ecole obligatoire
- Dépliant 2: Post-obligatoire.

– **Projet «Transition scolarité obligatoire – degré secondaire II»**

La transition de la scolarité obligatoire vers le secondaire II a été passée au scanner durant 5 ans dans le but d'optimiser cette étape essentielle dans le parcours des adolescents et d'identifier les besoins tant pour le présent que dans le futur et a fait l'objet d'un rapport de la CDIP.

Dans ses commentaires, le SER a insisté pour que les outils présentés dans ce rapport (bilan d'évaluation, profils d'exigences) ne soient en aucun cas utilisés pour trier, sélectionner et ainsi enfermer les élèves dans un cheminement scolaire réducteur en lien avec une profession prédéterminée.

En outre, une **audition relative à la reconversion dans l'enseignement** a été ouverte en septembre. Le délai pour se prononcer sur **les mesures de la CDIP dans le domaine de la reconnaissance des diplômes** est fixé au 16 décembre 2011.

Engagé au 1er juillet 2010, le soussigné a, durant 2011, terminé son année de «rodage». La découverte de l'ensemble des activités du SER et de la gestion administrative de l'association est achevée, les mandats de représentation sont définis, la gestion de l'administration connue.

Mandats

Le secrétaire général représente le SER, seul ou avec le président, au sein de la Conférence plénière de la CDIP, du Comité d'Écoles à Berne, des Commissions CIIP-FORDIF, CIIP-Promotion de la lecture et Enseignement spécialisé du SER. Il fait partie des délégations SER des rencontres avec la CROTCEs et l'AIDEP et des Groupes de pilotage des Assises romandes, du Congrès et de la Journée Suisse de l'Éducation.

Associations cantonales (AC)

Cette année a aussi été l'occasion de rencontrer chaque comité des neuf AC du SER. Ces séances ont été très profitables et ont permis d'appréhender les situations très différentes vécues par chacune d'entre elles, notamment leurs rapports aux autorités cantonales et communales, ainsi que leur fonctionnement propre.

De plus, des comparaisons succinctes salariales et de temps de travail des élèves ont été réalisées à la demande de l'Aveco et de la SPG.

Finances

Une part importante de travail a été consacrée à la mise à jour de la situation financière et comptable, et à analyser chaque dépense du SER, conséquence d'un budget accepté en novembre 2010 présentant un très important déficit. Le but étant de le réduire le plus possible. Force est de constater que la marge de manœuvre est très faible dans ce domaine, mais certaines économies ont pu être réalisées.

De plus, un rapport financier prévisionnel 2012 – 2015 a été établi et présenté lors de l'AD de mai 2011.

Concernant les cotisations des membres, 2011 est une année de transition, qui permet déjà de réduire le montant de la TVA due, dans l'attente de l'entrée en vigueur de la nouvelle perception de cette cotisation, selon décision de l'AD du mois de mai.

La mise en route d'une comptabilité à deux niveaux (1er niveau: vision globale des dépenses en fonction de

catégories définies; 2e niveau: analyse par activité) a été effectuée.

La recherche de nouvelles ressources fait l'objet d'une réflexion constante et se concrétise parfois.

A ce propos, il faut relever la nouvelle convention établie avec Generali assurances et les discussions engagées avec Payot Librairies SA qui pourraient conduire à la signature d'une convention de partenariat.

Les dépenses engagées par le SER, en dehors de celles liées au fonctionnement ordinaire, sont destinées principalement à soutenir ou à organiser des manifestations ou des actions dans lesquelles le SER ne maîtrise pas toujours tous les aspects financiers.

Cela entraîne des écarts de quelques % par rapport aux prévisions. L'addition de ces % peut avoir une réelle influence sur le résultat annuel, et donc sur le déficit ou bénéfice de l'exercice.

Personnel

La situation professionnelle des six personnes engagées au sein du SER a subi diverses modifications suite à des décisions personnelles ou du SER. Relevons notamment la diminution du taux d'activité d'une des secrétaires et l'établissement d'un contrat de travail pour la femme de ménage.

Une modification du contrat d'assurance 2e pilier est entrée en vigueur assurant une équité de traitement pour les trois personnes qui y sont assujetties.

Les conditions de travail des secrétaires, en termes d'ergonomie ne sont pas satisfaisantes. Un effort devra être fait dans ce domaine.

J.-M. Haller

Une partie du travail s'accomplit hors des bureaux, différentes séances se déroulant régulièrement à Berne, Neuchâtel, Yverdon ou Lausanne, lieux fort éloignés de Martigny. Ce qui implique de nombreux et longs déplacements. Pour le secrétaire général, la Suisse romande est devenue une réalité concrète, le site des CFF une adresse connue et la gestion de son temps de travail un art! Au-delà de ces aspects pratiques, ce qui frappe le plus est la multitude des dossiers traités et des engagements pris par le SER – avec les implications qui en découlent – et, paradoxalement, la méconnaissance de ceux-ci par ses propres adhérents. Un des buts de la nouvelle formule de l'Eduteur est de rendre plus lisible le travail du SER. Espérons que nous aurons les forces et les idées pour réussir à atteindre cet objectif.

Ce qui s'est passé cette année lors de la production du *Livre blanc* est tout simplement exceptionnel et très réjouissant. Les membres du CoSER ont fait là la preuve d'une grande cohésion et d'une capacité de réflexion hors du commun. La qualité des séances ordinaires s'en est trouvée grandie et laisse augurer d'une bonne gestion des dossiers actuels et futurs, quels que soient leurs aspects ardu.

5.1 CoSER (G. Pasquier)

La qualité de la cohésion et du travail en équipe relevée dans le précédent rapport d'activité est encore montée en puissance cette année. Les membres du CoSER, malgré leurs charges cantonales respectives, n'ont pas manqué de s'impliquer fortement dans le travail intercantonal. Ils n'ont pas hésité à consacrer de nombreuses heures, par exemple, à la réalisation du Livre blanc, qui a nécessité une réflexion approfondie et des discussions nombreuses et intenses, sources de partage et de fondation d'une véritable culture commune. Les difficultés et les défis à relever dans plusieurs cantons ont pu faire apparaître un degré de solidarité et d'entraide réjouissant sur le plan romand. Par ailleurs, le CoSER a eu l'occasion, dans la tourmente politique grandissante, de montrer sa détermination professionnelle tout en assumant le dialogue, voire la confrontation, avec le politique. Son implication dans la pétition proposée par les Jurassiens et dans la mise en place de la Journée suisse de l'éducation en est la démonstration.

Pour le reste, le CoSER s'est réuni à dix reprises (pour une séance d'une journée) afin d'assumer sa responsabilité de gestion du SER et de traiter les nombreux dossiers plus ou moins «chauds» qui aboutissent sur sa table de travail (Assises, congrès, thèses SER-LCH, mise en œuvre du PER, enseignement spécialisé, moyens d'enseignement, refonte de l'Educateur, reconnaissance des diplômés, formation des enseignants, transition école obligatoire – post-obligatoire et profils d'exigences, implications à l'international et congrès de l'IE, fonctionnement de la CIIP, etc.).

La présente année scolaire est caractérisée par la mise en œuvre très concrète de la Convention scolaire romande et du PER dans la majorité des cantons. C'est l'occasion pour le CoSER d'avoir des échanges de plus grande intensité sur les réalités et les difficultés cantonales. C'est la nécessité aussi, pour le SER, de prendre des positions claires qui puissent aider chacune des associations dans ses tractations quotidiennes pour permettre aux collègues de bénéficier des avancées de la coordination plutôt que d'en être les victimes.



5.2 Secrétariat général (J.-M. Haller)

Les activités régulières du secrétariat général sont, notamment, la gestion:

- de 11 000 adresses des fichiers de l'Éducateur et du SER,
- de la comptabilité et des finances du SER,
- de la rédaction et de l'envoi des procès-verbaux et des documents au CoSER, aux autres commissions, délégations et groupes de travail du SER,
- du double site SER-Éducateur,
- des consultations et des communiqués de presse,
- du présent rapport d'activité,
- de l'organisation des deux assemblées des délégués.

A cela s'ajoute la gestion administrative et logistique de tous les événements particuliers, notamment la mise sur pied des différentes rencontres qu'organise le SER en partenariat ou avec l'appui d'autres associations. Dans ce domaine, la particularité de l'année 2011 est la conjonction - périodique de 12 ans - de la tenue de la première Journée Suisse de l'Éducation, de la Journée de l'enseignement spécialisé et du Congrès du SER.

La baisse du taux d'activité d'une des deux secrétaires ainsi que la modification de certaines procédures ont entraîné des modifications dans la répartition des tâches entre les secrétaires et le secrétaire général.



Jean-Marc Haller
et Nicole Trincherio

De chaleureux remerciements aux deux secrétaires pour leur engagement. Elles allient efficacité, conscience professionnelle, souci du travail bien fait et... persévérance lors des changements.

5.3 Groupe «Gestion» (J.-M. Haller)

Composé de Gaétan Emonet, Didier Jacquier, Samuel Rohrbach et Jean-Marc Haller, le groupe s'est réuni entre janvier et avril pour analyser de manière détaillée le rapport perspectives financières 2011-2015 et préparer la séance du CoSER consacrée à ce sujet.



Didier Jacquier

Rapport et propositions qui ont ensuite été présentées à l'AD du SER de mai 2011.

Samuel Rohrbach s'est retiré au mois de juin et n'a pas encore été remplacé. Néanmoins, le groupe s'est réuni durant l'automne pour discuter de manière approfondie du budget 2012.

Nos remerciements à Samuel pour son implication dans ce groupe. Le Groupe Gestion devient pérenne et permet d'affiner toutes les questions financières et administratives avant de soumettre, cas échéant, certaines d'entre elles à la décision du CoSER.



Si le temps des grands déplacements (2000 collègues défilant dans les rues le jour du congrès) est définitivement révolu, on peut rêver d'un événement médiatique et d'un impact solide et régénérateur pour une profession souvent à la limite du doute et du désarroi.

5.4 Manifestations

5.4.a Congrès (G. Pasquier)

Une histoire qui se poursuit avec une belle opiniâtreté depuis ce 1er congrès de Fribourg, du 6 août 1866, qui souhaitait déjà des moyens d'enseignement romands.

41 congrès ont rythmé ce siècle et demi d'existence de notre faïtière romande, plus anticipateurs les uns que les autres, et dont certains ont été de véritables phares dans le brouillard et la tempête. Nul besoin de rappeler que le congrès de Bienne, 30e du nom, qui s'est tenu les 23 et 24 juin 1962, est à l'origine de toute l'harmonisation qui s'est petit à petit mise en place entre nos cantons. Son rapport intitulé Vers une école romande demandait l'élaboration de programmes et de moyens d'enseignement communs, la création de l'IRDP et d'autres réalisations qui n'ont pas (ou pas encore) vu le jour.

Après un certain flottement à la fin des années 90, le SER s'est résolu à reprendre le tournus cantonal tous les quatre ans. Ainsi, le 40e congrès a eu lieu à Neuchâtel et le 41e à Genève. Ce dernier a été maintenu malgré une période difficile, truffée d'incertitudes pour le SER, et était intitulé Merci la pédagogie... à un moment où celle-ci commençait à être gravement remise en cause et menacée.

Fier de son histoire et déterminé à utiliser ce bel outil des congrès pour doter le syndicat de lignes directrices claires, le CoSER a décidé d'organiser le 42e congrès le 3 décembre (en articulation avec l'AD) avec la ferme intention d'en faire un événement d'importance puisqu'il couronnera les réflexions qui auront eu lieu dans les cantons sur le Livre blanc. A l'instar de certains de ses prédécesseurs, ce congrès devrait être majeur pour les associations cantonales et le SER dans leur volonté d'aller Vers un humanisme scolaire.

5.4.b Assises romandes de l'éducation (G. Pasquier)

Une année sans Assises est toujours mise à profit pour préparer les suivantes. Le groupe de pilotage a étudié plusieurs thématiques et fait des propositions au CoSER. Il a aussi discuté et collaboré avec les responsables de l'Institut Rousseau qui fêtera l'an prochain son 100e anniversaire. L'interaction avec cet institut a marqué notre histoire et reste important dans la réflexion sur la formation initiale des enseignants.

Discussion et collaboration aussi avec la FED, par l'intermédiaire de sa responsable romande Anahy Gajardo. Le thème des droits et des devoirs de l'enfant reste une préoccupation du groupe de pilotage, mais a été écarté au profit de celui, plus large, de l'intégration.

La participation ad personam du nouveau secrétaire général de la CIIP a été, pour le groupe de pilotage, un excellent apport.

L'organisation des prochaines Assises sera pensée plus concrètement ces prochaines semaines. Un tournage est même envisagé pour enrichir cette manifestation d'un apport multimédia de la réalité.

Comme les congrès, les Assises ouvrent parfois des questions dont l'importance est avérée par la suite. Ainsi Cadrer pour éduquer est plus que jamais d'actualité et, sous Veut-on des pilotes dans les écoles?, la question lancinante d'un bon leadership pédagogique ne cesse de se poser.

Réservez la date du 22 septembre 2012!

5.4.c Semaine romande de la lecture (J. Marti)

Le groupe de pilotage (Gpil.) a relevé un nouveau défi en osant proposer de lier le Sommet Mondial de la Francophonie à sa semaine. Avec le slogan accrocheur de son affiche «Le français d'ici et d'ailleurs», les membres du Gpil. formulaient l'espoir que les enseignants s'empareraient de cette opportunité d'ouverture au monde ainsi proposée. Ils ont un peu déchanté en constatant le peu de retours ... Il faut cependant relativiser, la semaine est pérennisée, elle figure dans bon nombre d'agendas scolaires, lors de celle-ci les enseignants se consacrent à des activités liées à la lecture qui font sens au sein de leur classe ou de leur école. Mentionnons encore l'excellente prestation de Marie Treps qui nous a fait voyager par les mots lors de ses conférences et à travers ses livres. La responsable de la Bataille des Livres, Marjorie Kuenzi, nous a proposé un très joli lot de livres issus de toutes régions de la Francophonie. Ils figurent toujours dans la bibliothèque virtuelle du site de la SRL.

Pour sa 8e édition, la SRL revient cette année à ses premières amours et à la simplicité avec le thème «Un temps pour lire...» en offrant aux élèves l'opportunité de mieux habiter les temps de lecture, de diversifier et d'intensifier ces moments afin de rappeler qu'il ne suffit pas d'apprendre à lire, il faut lire pour apprendre! Pour la



Josy Marti

Osez nous faire part de vos bons moments de lecture, riches et intenses, vécus du 21 au 25 novembre, ainsi que du nombre de minutes lues par vos élèves durant cette semaine.

semaine du 21 au 25 novembre 2011, le Gpil. propose, en plus de resserrer la focale sur les pratiques de lecture à intensifier et diversifier, de participer à l'événement: 11 minutes de lecture dès 11 h chaque jour de la semaine (au moins une fois!), pratique qui pourra perdurer naturellement! D'autres actions sont également suggérées sur le site.

La journée de l'enseignement spécialisé est une journée de formation continue, reconnue par la CIIP. Mais en trame de fond, il y a la volonté et l'opportunité de réunir chaque trois ans des enseignants spécialisés romands, de leur offrir un espace d'échange, pour discuter de leurs particularités cantonales, de leurs divergences et de leurs ressemblances. Je remercie encore chaleureusement toutes les personnes de la commission qui ont œuvré sans compter pour la réalisation de cette journée.

5.4.d Journée enseignement spécialisé (C. Dayer)

Sur le thème des neurosciences, la 9e journée romande de l'enseignement spécialisé a lieu à Renens le 23 novembre. Les orateurs de cette journée sont deux personnalités de premier plan dans ce domaine, les professeurs François Ansermet et Pierre Magistretti.

Durant la matinée, ils tiennent une conférence à deux voix dont le titre est: «A chacun son cerveau, pour une pratique de la singularité» et ensuite partagent avec l'auditoire leur point de vue sur la rencontre entre neurosciences et psychanalyse.

La réflexion se poursuit l'après-midi, avec la projection d'extraits de films interprétés à la lumière des connaissances de François Ansermet, enrichie par les questions et les apports des participants. La particularité de cette 9e Journée est la place importante accordée aux participants pour intervenir dans les débats.

9e journée de l'enseignement spécialisé du SER
Les neurosciences
 Pour une pratique de la singularité
A chacun son cerveau

Matin
 Conférence à 2 voix
 François Ansermet
 Pierre Magistretti
 avec clips vidéos

Après-midi
 Echanges avec
 François Ansermet
 à partir des films
 «Enfant mon ancêtre»
 «La Filibusterie»

François Ansermet
 Médecin Chef du service de psychiatrie
 de l'enfant et de l'adolescent aux HUG
 Professeur ordinaire et directeur
 du département de psychiatrie (UNIGE)

Pierre Magistretti
 Médecin et neurobiologiste
 Directeur du Brain Mind Institute (EPFL)
 et du centre de neurosciences
 psychiatriques de l'UNIL

Mercredi 23 novembre 2011 à Renens
 Renseignements détaillés et inscription sur le site www.fo-ser.ch

SER

5.5 Archives (*L. Palandella – J. Thévoz*)

Après dix ans de travaux de dépouillement, de classement, de description, le rapport annuel – et final – du groupe «Archives» sera bref: les archives de la SIR (Société des instituteurs de la Suisse romande) et de la SPR (Société pédagogique de la Suisse romande), couvrant la période 1864-1970 environ, sont maintenant déposées aux Archives de l'Etat de Genève. Elles seront bientôt consultables et toute personne intéressée pourra ainsi découvrir la riche histoire de nos associations.

Suite logique des activités archivistiques du groupe, treize articles ont paru dans l'Educateur, consacrés à l'évolution de l'enseignement des diverses disciplines, observée avec les lunettes de la SPR et de l'Educateur, de 1865 (création de l'Educateur) aux années 1970.

5.6 Fondation CPA (*J. Marti*)

Durant cette année, le Conseil de Fondation (CF) a porté l'accent sur la définition d'objectifs stratégiques 2011-2012, cernant et guidant de manière précise les orientations des activités CPA en Suisse et en Afrique. Cette démarche réflexive institutionnelle a été déterminante dans la décision de la DDC de maintenir son financement à CPA. Ce qui fut un beau succès dans ces périodes de coupes budgétaires dans les projets suisses de coopération.

Sur le plan des ressources humaines, soucieux d'assurer la pérennité de son travail, le CF s'est donné comme priorité d'intégrer des forces nouvelles au sein de ses équipes. Il peut désormais compter sur l'engagement de trois nouvelles personnes dans ses rangs: Suzanne Schöb (formatrice SPG), Daniel Milani (secondaire SEJ) et John Christin (retraité SPV). Ce dernier assurant la tâche de trésorier.

En termes de communication et de réseau, le CF a utilisé d'une manière régulière les pages de l'Educateur afin d'informer les collègues romands. Par ce canal, il a également appelé et trouvé de nouveaux bénévoles qui ont, pour la première fois, expérimenté la coopération internationale.

En effet, conformément à la décision prise en AD du 27.11.2010, le SER verse un montant à CPA, qui n'est plus

La mouvance CPA, dont les acteurs sont les enseignants africains et romands, s'inscrit depuis plus de quarante ans dans un esprit de «co-opération», de partage et de solidarité. MERCI! Le Conseil de Fondation regorge d'idées pour développer son activité, mais il s'essouffle bien souvent par manque de temps et de ressources. Le bénévolat fixe ses limites! Alors... cliquez sur le site www.fondationcpa.ch et n'hésitez pas à vous annoncer pour une quelconque contribution.



issu d'une part de la cotisation des membres SER, comme auparavant. Cette nouvelle modalité de partenariat SER-CPA devrait favoriser l'apport complémentaire de dons personnels des enseignants romands. Une première démarche dans ce sens a été réalisée par l'encartage, dans l'Educateur de juillet, d'un papillon appelant à un soutien financier. Il est bon de rappeler que CPA est financé par le SER et, à même hauteur, par la DDC. Cette situation de base solide permet à CPA de solliciter d'autres fondations, d'autres ONG.

Pour plus d'informations, consultez le rapport complet, avec tous les détails, sur le site de l'AD.



Mireille Brignoli, Suzanne Schöb

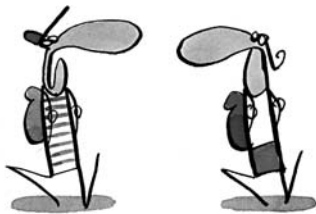
Avec la mise en place d'une nouvelle commission pédagogique à la CIIP (voir pt 6.1.b), ne comptant plus que trois représentants des syndicats sur 15 membres, il est nécessaire de repenser et de réorganiser la CP du SER pour continuer à faire entendre la voix des enseignants: plus forte représentation de chaque canton, davantage d'anticipation, meilleure réactivité, liens plus étroits à la fois avec le CoSER et la CP/CIIP...

5.7 Commissions permanentes

5.7.a Commission pédagogique SER (S. Schöb)

Cette année, la commission pédagogique ne s'est pas réunie. Comment est-ce possible, au vu des enjeux si importants pour les enseignants à l'heure actuelle? Ce sont justement ces trop nombreux dossiers qui ont occupé les membres de la CP, mais chacun dans son canton. La plupart des membres ont été fortement impliqués dans les groupes de travail de la commission pédagogique CIIP et/ou dans le processus d'introduction du PER et des nouveaux moyens d'enseignement dans leur canton respectif. Fort

heureusement, la réflexion pédagogique n'a pas été absente du SER pendant l'année, notamment par le remarquable travail réalisé par le CoSER au travers du Livre blanc et des thèses proposées par le SER et LCH.



MIX & REMIX

5.7.b Commission AAM (C. Bonzon)

La Commission AAM ne s'est pas réunie durant l'année scolaire 2010-2011. Et pourtant... ce ne sont pas les problèmes qui manquent!

A qui la faute?

A la présidente en titre qui n'a pas convoqué ses membres? Aux commissaires qui ne l'ont pas alertée quant aux problèmes rencontrés (effectifs à Genève, grille-horaire dans le canton de Vaud, par ex.) dans certains cantons?

Les associations professionnelles cantonales ont l'habitude de croiser le fer directement avec leurs propres autorités en agissant rapidement pour obtenir des résultats. Ceci explique peut-être cela...

D'un autre côté, les membres de la Commission sont légitimés à se poser des questions sur l'utilité de leur action. En effet, aucune information sur les suites éventuelles apportées au rapport sur PIRACEF, adopté par l'AD/SER au printemps 2010, n'a été communiquée depuis lors, ni directement à la Commission, ni aux délégués du SER.

Peut-être faudrait-il édicter un nouveau règlement de fonctionnement des commissions en précisant aussi les obligations de retour du CoSER sur la suite à donner aux différents rapports et propositions adoptés par l'AD, afin de garantir une gestion dynamique des dossiers et épauler ainsi celles et ceux qui se battent sur le terrain.

5.7.c Commission ES (C. Dayer)

Cette année, la Commission Enseignement spécialisé (CES) s'est réunie à cinq reprises. A cela s'ajoute la 9e journée de l'enseignement spécialisé du 23 novembre 2011.

Nos séances se sont concentrées bien évidemment sur l'organisation de cette journée, travail conséquent.

En arrière plan, la situation particulière que vit l'enseignement spécialisé avec la mise en place du concordat sur la pédagogie spécialisée a été abordée, chaque membre de la commission restant attentif à ce qui se passe sur le terrain.

A ce propos, le CoSER a demandé à la CES d'établir une liste des difficultés rencontrées, induites par les modifications de prise en charge liées au nouveau concordat et par les modalités concrètes d'intégration de ces élèves à besoins particuliers dans les classes «ordinaires».



Catherine Dayer

En pleine mouvance, l'enseignement spécialisé! Et pourtant, les élèves en difficulté, eux, ne changent pas; l'essence même de notre travail non plus, d'ailleurs! Quel que soit le niveau de scolarité des élèves, les modalités de leur prise en charge, ce sont essentiellement le bon sens, l'engagement personnel et la qualité de la relation enseignant-élève qui restent un gage de réussite. Plus que jamais, l'idéologie, croire en ce que nous faisons, est primordiale. Au diable les rapports, synthèses, bilans et autres paperasseries voués à dormir dans un bureau après avoir été estampillés par une administration!

Chaque changement est anxiogène. Malgré cela, ayons la sagesse de ne pas mettre toute notre énergie dans la résistance au changement, gardons-la pour mener à bien nos projets professionnels. Nous avons la chance de la liberté: les programmes ne sont pas une fin en soi, mais des garde-fous. Nous sommes libres d'utiliser nos propres chemins pour atteindre nos objectifs et de créer un climat serein et bienveillant autour des élèves à besoins particuliers.



Olivier Maradan

Le SER adresse ses plus vifs remerciements à Christian Berger pour les très bonnes relations que le SER a pu entretenir avec lui durant son mandat de secrétaire général. Tous nos vœux l'accompagnent dans le terrain que nous partageons.

6.1 CIIP

6.1.a Rencontres SER-CIIP (G. Pasquier)

Le changement de secrétaire général n'est pas le seul bouleversement qui agite la CIIP. A l'heure d'opérations aussi novatrices et importantes que la mise en oeuvre de la Convention scolaire romande et du PER, la restructuration du fonctionnement de la CIIP n'est pas une sinécure.

Si les présidents et secrétaires généraux du SER et de LCH font partie, au titre d'invités, de chaque plénière de la CDIP, il n'en va pas de même pour la Conférence romande, pour laquelle le partenariat avec le SER est moins évident. Il s'ensuit un manque d'information et de compréhension qu'il faut bien combler autrement ou qui peut parfois conduire à des crispations, voire des affrontements, qui ne sont pas forcément bons pour l'école. A cet égard, la mise en place de la «nouvelle» CIIP est cruciale et suivie de très près par le CoSER.

La traditionnelle rencontre annuelle entre la plénière de la CIIP et le CoSER a eu lieu le 31 mars 2011 et a porté surtout sur trois sujets d'importance: la Convention scolaire romande et sa mise en oeuvre, l'enseignement des langues

et la résolution du SER y relative, la formation des enseignants et les situations de pénurie.

Au chapitre de la mise en œuvre du PER et de la Convention, le SER a mis en évidence un certain nombre de difficultés constatées sur le terrain et les multiples inquiétudes qui en découlaient dans plusieurs domaines (école enfantine, moyens d'enseignement, organisation, implémentation).

L'information et la formation sur le PER, les contraintes administratives, les réécritures cantonales, les problèmes de grille-horaire, les difficultés d'évaluation, autant de pierres d'achoppement qui ont amené le SER à se poser tout haut la question d'un moratoire.

Aussi symbolique soit-il, ce type de rencontre n'est pas forcément efficace et les responsables du SER sont prêts à en changer, pour autant qu'il y ait progrès dans le partenariat et que soit plus importante la prise en compte de l'avis de celles et ceux qui oeuvrent quotidiennement au front des classes.

6.1.b CP/CIIP (S. Schöb)

Les sept représentants du SER dans cette commission paritaire permanente de la CIIP ont été très actifs pendant l'année écoulée. Pas moins de 5 réunions ont été organisées pour pouvoir traiter les objets soumis à son préavis. Chacun d'entre nous a notamment participé à, voire présidé, une des nombreuses sous-commissions chargées de préparer le travail: vérification des adaptations apportées aux moyens d'enseignement de français, de mathématiques, d'éducation physique, préparation d'un forum MITIC, et j'en oublie certainement. Dès le mois de novembre, la question du rôle et de la place de la commission pédagogique dans la CIIP s'est posée: des ordres du jour concernant essentiellement les moyens d'enseignement, où les membres ne pouvaient qu'avaliser les conclusions des sous-commissions; pour celles-ci, des délais la plupart du temps très courts, bref un travail trop souvent mené dans l'urgence, sans possibilité de prendre de la distance, sans réelle vision d'ensemble. C'est pourquoi, quand à la réunion du mois de juin le nouveau secrétaire général a annoncé que cette séance marquait la fin de l'actuelle commission pédagogique, nous avons certes éprouvé une grande surprise mais aussi un peu de soulagement.



Elisabeth Baume-Schneider

La principale question reste l'avenir de cette commission pédagogique qui devrait renaître de ses cendres mais sous une toute autre forme: un groupe ayant plus de pouvoir, consacré essentiellement au suivi de la mise en place de la Convention scolaire romande (donc au PER et à ce qui s'y rapporte). Il s'agirait, et c'est cela qui préoccupe le SER, d'un groupe restreint comptant des responsables du PER de chaque canton et où seuls trois représentants des syndicats seraient admis, un par cycle. Le défi sera grand pour ces trois représentants de faire entendre la voix des enseignants de Suisse romande.



Matthijs Behrens

Les services de recherche cantonaux, attachés aux départements, et l'IRDP ont toujours oscillés entre recherche utilitaire et fondamentale, avec plus ou moins de succès, mais avec une certaine liberté de manœuvre. Cette dernière semble être aujourd'hui en voie de disparition pour cause d'exigence de «politiquement correct». Le SER est persuadé que l'incorrection politique peut être beaucoup plus profitable à l'école qu'une recherche dont on sait par avance ce qu'elle va devoir trouver.

6.1.c IRDP (G. Pasquier)

Pour le SER, dont le 30e congrès a demandé la création d'un institut romand de recherche et de documentation, l'IRDP a toujours été important, quand il n'a pas fait l'objet d'attentes beaucoup plus grandes et moins réalistes. Les rencontres ponctuelles avec son directeur, Matthijs Behrens, la participation très fidèle de celui-ci à tous les grands événements de notre syndicat contribuent à maintenir des liens importants entre IRDP et SER.

Ce n'est pas sans inquiétudes sérieuses pourtant que les membres de la faïtière romande scrutent l'horizon de la recherche en éducation de manière générale et celui de l'IRDP en particulier.

La restructuration de la CIIP ne sera pas sans conséquences pour l'Institut romand et on peut craindre pour son avenir et surtout pour sa relative indépendance.

L'école a besoin de la recherche et les espoirs placés notamment dans les HEP (qui sont censées fournir chacune un volet de recherche appliquée) tardent à se concrétiser. L'école a besoin d'une recherche qui soit à même de remettre en cause son fonctionnement, jusques et y compris dans les options politiques. Et là, au vu de l'évolution constatée cette dernière décennie, il y a un gros souci à se faire.

La recherche doit accompagner la mise en œuvre du PER, de manière utilitariste et de manière exploratoire. Elle doit vérifier sans tabou la compatibilité du PER avec HarmoS.

Elle doit se pencher sur les pratiques enseignantes et leur évolution, sur l'impact des moyens d'enseignement. Elle doit aussi nous apporter un regard sociologique sur la manière dont l'école répond aux attentes d'une société en mutation durable.

6.1.d COMETE (J. Daniélou)

La Commission de la CIIP relative aux médias et technologies dans l'éducation (COMETE) a tenu trois séances plénières, les 15 novembre 2010, 10 juin 2011 et 14 novembre 2011. Elle compte deux représentants du SER en son sein, Didier Jacquier et le soussigné.

Dans le contexte de l'implémentation du PER, mais aussi de la restructuration annoncée des instances de la CIIP, la COMETE a abordé les principales questions suivantes: la restructuration du site internet de la CIIP, annoncé comme un «véritable portail de l'école romande» élargi vers un public cible plus ouvert; l'intégration des MITIC dans le domaine du PER consacré à la Formation générale, la pérennisation au sein de la COMETE du groupe ENTER (Espace numérique de travail de l'école romande) consacré à la réflexion sur les divers canaux de mise à disposition de ressources numériques destinées aux enseignants (plateforme du PER, bibliothèque numérique, en particulier).

De plus, la COMETE a participé à l'élaboration de la 2e journée RomandTic, celle-ci, destinée à tenir une réflexion sur l'évolution de la prise en compte des TIC dans l'école, s'étant tenue le 9 novembre, à Fribourg.

Reçu le 10 juin 2011 par la COMETE, le nouveau secrétaire général de la CIIP, Olivier Maradan, s'est plu à relever que celle-ci semble consacrer une trop grande part de son énergie aux TIC, au détriment de l'éducation aux médias. Ce que le soussigné n'a de cesse de rappeler par ailleurs.

Dans ce contexte, il convient de relever que la 8ème édition de la Semaine des médias «Le parcours de l'information» a vu près de 450 classes inscrites, une multitude d'autres ayant pu, par ailleurs, bénéficier du matériel mis à disposition sans inscription formelle à la Semaine.

Dans le cadre de cet événement, un débat à la rsr entre le président de la SPV, Edwy Plenel et Jean-Jacques Roth, le 28 mars 2010, n'a hélas pas eu le succès escompté. Bon nombre d'enseignants semblent plus consommateurs de la Semaine que véritables acteurs de la réflexion sur les médias.

Nonobstant, la 9e Semaine des médias se déroulera du 26 au 30 mars 2012. Son thème, «Tous journalistes», doit notamment interroger la place des nouveaux canaux de diffusion de l'information que constituent les blogs et les sites de partage (Twitter, Facebook, etc.) et l'utilisation des smartphones, par exemple.



Jacques Daniélou

Un exemple de demande du SER : La recherche pourrait-elle définir les limites de l'inclusion (le moment où cela devient contreproductif pour l'enfant), prouver que l'énergie déployée pour une intégration est positive pour tous et aider ainsi à lutter contre les préjugés véhiculés par certains partis qui visent l'exclusion?

6.1.e CRE (*S. Schöb*)

La séance annuelle du Conseil de la recherche en éducation est toujours bien remplie. Les informations concernant le rapport de l'éducation en Suisse (exemple: de 6 à 7% du corps enseignant est renouvelé chaque année, d'où l'importance des HEP), les résultats de PISA 2009 (qui montrent malheureusement que si 37% des jeunes de l'OCDE disent lire sans plaisir, les jeunes Suisses sont 45% à répondre de même!), les standards HarMoS et la mise en place du PER sont commentés et discutés à la fois par les chercheurs, la représentante du monde politique et celles de l'association professionnelle. Le SER a pu présenter son positionnement par rapport à la nouvelle architecture scolaire qui se dessine et dire ses besoins en termes de recherche en éducation.

6.1.f COMEVAL (*J. Daniélou*)

Pour rappel, la politique de la CIIP en matière de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire repose sur trois organes: une Commission d'évaluation d'analyse des besoins et de validation des projets (COMEVAL), chargée de l'analyse des besoins, du préavis des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement; un Centre de réalisation, doté d'une commission ad hoc et, enfin, une Commission financière, chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques.

Le SER est représenté dans la COMEVAL par deux délégués permanents, le Neuchâtelois Jacques-André Guillaume-Gentil et le signataire.

Au sein de la COMEVAL, rappelant que – même si on peut le déplorer – les moyens d'enseignement sont le premier élément susceptible de faire évoluer les pratiques, les délégués du SER font d'abord valoir des positions relatives à la praticabilité des moyens d'enseignement, au calendrier de leur mise en oeuvre et au processus d'accompagnement de celle-ci envers les enseignants.

La question de l'articulation entre l'introduction du PER et celle de la production, de l'adaptation ou de l'achat de moyens d'enseignement sur le marché public est un souci

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS**
www.le-ser.ch

9 ASSOCIATIONS ET SYNDICATS CANTONAUX
AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEJB – SPFF – SPG – SPV – SPVaI

CONGRÈS

41 congrès
de 1866 (Fribourg)
à 2007 (Genève)

ASSEMBLÉE DES DÉLÈGUE-E-S

121 délégués, dont 26 de base, représentant les 9 associations membres du SER
Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes

COMITÉ DU SER CoSER

Président du SER, Georges Pasquier + le président de chaque association membre du SER ou son suppléant

EDUCATEUR

Rédactrice en chef, Nicole Rohrbach
5 membres du Comité de rédaction
9 rédacteurs cantonaux

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission pédagogique CP/SER
Commission AAM
Commission ES

CoVeCo

Commission chargée de
la vérification des comptes
5 membres

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: Jean-Marc Haller
Secrétaires: Véronique Jacquier Darbellay, Nicole Trincherio

Collègues romand-e-s engagé-e-s

Commissions et groupes de travail

CoSER

Pdt SER: Pasquier Georges
V-Pdt SER/(SEJ): Rohrbach Samuel
AMCOFF: Berrios Alejandro
AVECO: Chollet Rachel
SAEN: Vuillaume John
SEJB: Marti Josy
SPFF: Emonet Gaétan
SPG: Vité Laurent
SPV: Daniélou Jacques
SPVal: Jacquier Didier
Sg SER: Haller Jean-Marc
Educatteur: Rohrbach Nicole

Suppléant-e-s

AMCOFF: Lang Sylvain
AVECO: Saitlen Gilles
SAEN: Guillaume-Gentil J.-A.
SEJ: Meury Rémy
SEJB: Jobé Alain
SPFF: Humbert Giselène
SPG: Schöb Suzanne
SPV: Brignoli Mireille
SPVal: Jirillo Grégoire

CP/SER

Pdce: Schöb Suzanne, SPG
Brignoli Mireille, SPV
Devaux Marinette, SEJB
Equey Colette, SPFF
Guillaume-Gentil J.-André, SAEN
Marti Josy, CoSER
Migliaccio Angela, SEJ
Rastorfer Jacques-Etienne, SPV

Commission AAM

Pdce: Bonzon Claudine, SPV
Aubry Anne, SEJ

Bornand Claire, SPG

Brulhart Véronique, SPFF

Chervaz Rose-Marie, AVECO

Chollet Rachel, AVECO

Locher Doris, SPVal

Pomatto M.-Raymond, FAMCO

Riedo-Voutaz Myriam, SPFF

Rossel Georges-André, SEJB

Sahli Jean-Claude, SPV

Schneider Yvan, SPV

Tracewski Isabelle, SPG

Gr. Archives

Palandella Liliane
Thévoz Josianne

Commission ES

Pdce: Dayer Catherine, SPVal
Baud Olivier, SPG
Berdat Christophe, SEJ
Bernardin Françoise, SEJB
Cuni Mirko, SPFF
Frund Marianne, SAEN
Grandjean Bernard, SPV
Haller Jean-Marc, SG SER
Lavanchy Claire-Lise, SPV
N'Duhirahe Valérie, SPV
Rothén Kira, SAEN
Simonet Pascal, SPFF

Gpil. SRL 2011

Pdce: Marti Josy, CoSER

Devaux Marinette, SEJB

Plantini Paulette, SPVal

Rebetz Jacqueline, SPFF

Schöb Suzanne, SPG

Stauffier Marianne, SPV

Yerly Christian, expert

Gpil. ARE 2012

Haller Jean-Marc, SG SER

Marti Josy, CoSER

Pasquier Georges, pdt SER

Vité Laurent, CoSER

Gpil. Congrès 2011

Haller Jean-Marc, SG SER
Kunzi Jean-François, SAEN
Marti Josy, CoSER
Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER

Gr. Gestion

Emonet Gaétan, CoSER
Haller Jean-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER

Bureau de l'AD

Pdt: Kunzi Jean-François, SAEN
1er v-pdt: Baour Francis, SEJB
2e v-pdt: Keim Christian, SPVal

CoVeCo

Graber Pierre, SAEN
Marty René, SPFF
Gorrara Claude, SEJ
Roch Sybille, SPV
1 place vacante

Autres collaborations

SER-CIIP

Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER
Jacquier Didier, CoSER
Suppléant
Rohrbach Samuel, CoSER

SER-LCH

Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER
Suppléant
Rohrbach Samuel, CoSER

SER-FAPERT

Pasquier Georges, pdt SER
Emonet Gaétan, CoSER

SER-CROTCEs

Pasquier Georges, pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER
Rohrbach Samuel, CoSER

SER-SSPES

Pasquier Georges, pdt SER
Vuillaume John, CoSER
Suppléant
Rohrbach Samuel, CoSER

Ebenrain, Intergroupe de travail

Haller Jean-Marc, SG SER

Jury Prix suisse pour la littérature jeunesse

Rohrbach Nicole, Educateur

CH-Echange de jeunes

Rohrbach Samuel, CoSER

FED

Conseil de fondation
Pasquier Georges, pdt SER
Comité du Conseil de fondation
Pasquier Georges, pdt SER

CADRE

Haller Jean-Marc, SG SER
Ecoles à Berne
Haller Jean-Marc, SG SER

Fondation CPA Membres du Conseil affiliés au SER

Bonvin Alain
Martti Josy
Raval Alain
Schöb Suzanne
Tabin Marie-Claire
Uldry Aurélie
John Christin

Educateur

Rédactrice en chef

Rohrbach Nicole

Comité de rédaction

Forster Simone
Perrin Nicolas
Ticon José
Vellas Etienne
Yerly Christian

Rédactions cantonales

BE: Knuchel Ulrich
FR: Emonet Gaétan
GE: Othenin-Girard Monique
JU: Girardin Christophe
NE: Lauper Stefan
VD: Daniélou Jacques
VS: Jacquier Didier
VS: Saillen Gilles

Instances officielles romandes: CIIP

CP/CIIP

A Marca Philippe, sec. I, JU
Brignoli Mireille, prim., VD
Merkelbach A.-M., sec. II, BE
Meyer-Bovet Rachel, sec. I, FR
Perrin Samuel, prim., VS
Schöb Suzanne, prim., GE
Sözerman Christine, sec. I, VD
Segalla Roberto, F. prof., JU

COMETE

Daniélou Jacques, CoSER
Jacquier Didier, CoSER

COMEVAL

Daniélou Jacques, CoSER
Guillaume-Gentil J.-André, SAEN

PPAR

Daniélou Jacques, CoSER
Emonet Gaëtan, CoSER
Pasquier Georges, pdt SER

CRE

Schöb Suzanne, SPG

CMF

Pasquier Georges, Pdt SER

Gr. de liaison CMF

Daniélou Jacques, CoSER
Vité Laurent, CoSER

FORDIF

Haller Jean-Marc, SG SER

GMO PISA

Daniélou Jacques, CoSER

Gr. Projet Profils de connaissances/ compétences

Rohrbach Samuel, CoSER
Saillen Gilles, AVECO

La CIIP travaille actuellement sur des modifications de ses statuts, en passe d'être adoptés. Il s'ensuivra des changements dans les modalités de fonctionnement des commissions et des groupes de travail, voire la suppression de certains d'entre eux.

Instances officielles suisses: CDIP

Commissions de reconnaissance des diplômes

enf. + prim.: Baour Francis, SEIB
sec. I: Gaillard Xavier, AVECO

Plénière CDIP

Pasquier Georges, Pdt SER
Haller Jean-Marc, SG SER

Conférence de coordination TIC et formation

Pasquier Georges, Pdt SER

Relations internationales

IE

Pasquier Georges, Pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER
Schöb Suzanne, SPG

CSFEF

Pasquier Georges, Pdt SER

CSEE - Conf. paneuropéenne

Pasquier Georges, pdt SER
Rohrbach Samuel, CoSER

CSEE – Bureau exécutif

Rohrbach Samuel, CoSER

constant pour la commission. Dans ce contexte, le SER milite pour un maximum de production spécifique de moyens romands, tout en étant conscient du délai relativement long auquel conduit toute production « locale ». La commission est aussi très attentive à ce que les ressources numériques soient inscrites dans un concept pédagogique cadre réaliste. Ayant tenu 7 séances depuis novembre 2010, et traitant de l'ensemble des questions relatives aux moyens d'enseignement dans le contexte de l'introduction du PER, plus spécifiquement et en meilleure articulation possible avec la Commission pédagogique, la COMEVAL a abordé les questions relatives aux moyens d'enseignement pour les élèves allophones et ceux de l'enseignement spécialisé.

Elle a, d'autre part et notamment, dans le domaine des langues, validé l'appel d'offres public en vue d'acquérir un nouveau moyen d'enseignement en allemand pour les degrés 5 à 11 (généralisation prévue pour 2014 - 2015).

Alors qu'en anglais le choix s'est porté sur *More!*, une cinquantaine de classes romandes de 7e viennent d'amorcer un test d'utilisation de ce moyen.

Quasiment tout reste à faire afin de mettre en conformité le PER et les moyens d'enseignement: ainsi, la COMEVAL a accompagné la mise en œuvre et les mandats de réalisation de moyens de CE 3-4 et de sciences, histoire et géo pour les années et degrés scolaires subséquents... Elle a également examiné de nombreuses requêtes déposées devant elle par divers producteurs de moyens d'enseignement.

La commission a bien évidemment suivi le dossier de l'adaptation des moyens de mathématiques et de français (moyens, grammaire, boîte à outils...)

La question des moyens en activités créatrices et en musique n'a pas non plus été oubliée.

Alors qu'un mandat renouvelé devrait être donné dans les semaines à venir à la Commission pédagogique, l'articulation entre cette dernière et la COMEVAL sera sans doute également réévaluée.





Gaétan Emonet

6.1.g Conseil de la coordination / PPAR (G. Emonet)

Dans la perspective des nouveaux statuts de la CIIP, il était question de supprimer le Conseil de la coordination, créé en 1997, qui n'a jamais vraiment donné satisfaction et de le remplacer par une structure plus adéquate. En effet, ce conseil comprenait en son sein les représentants des députés qui ont maintenant une Commission interparlementaire chargée de suivre la mise en œuvre de la Convention scolaire romande. D'où la mise en place d'une plateforme de partenariat (PPAR) regroupant des délégués du SER, de la FAPERT, de la CROTCEs, de l'AIDEP, ainsi qu'un représentant des directions d'école du secondaire II. Réunie pour la première fois en février de cette année, la PPAR a travaillé en trois séances sur les dossiers importants auxquels la CIIP doit s'atteler et sur la restructuration du fonctionnement de celle-ci. Elle a aussi porté la réflexion sur sa propre organisation. Il est très probable que son appellation et son fonctionnement subissent encore des modifications et des adaptations dans l'optique de la meilleure articulation possible des instances de la CIIP. Les délégués SER dans cette structure attendent que celle-ci soit plus utile et plus efficace que le précédent Conseil de la coordination.

L'utilisation (encore trop limitée) des TIC et de l'audiovisuel dans l'enseignement devrait prendre l'ascenseur lors de la mise en œuvre du PER. Pour ce faire, il ne reste pas seulement à persuader nombre d'enseignants, il faut également leur garantir un accès réfléchi et facilité aux ressources. Rien que sur le plan technique, il y a encore beaucoup à faire.

6.1.h Conseil Média Formation (G. Pasquier)

La collaboration entre l'école et la RTS en matière d'éducation et de formation n'est pas nouvelle et peut faire état de quelques pages d'histoire. Mais les temps changent et les technologies aussi. C'est donc tout logiquement que la convention qui lie la CIIP et la radio-télévision suisse devait être mise à jour et redynamisée. C'est chose faite depuis le 17 septembre 2010, vous l'avez pu lire dans le précédent rapport d'activité. Le Conseil Média Formation a dès lors attaqué le problème de la mise en œuvre. L'utilisation des diverses plateformes (RSR Savoirs, TSR Découverte et autres Podcasts) demande à être développée dans les écoles et liée à la plateforme du PER pour permettre un usage interactif d'accès rapide à des ressources. Celles-ci ne manquent pas, il faut maintenant permettre aux enseignants de pouvoir les utiliser au mieux et de les intégrer dans la poursuite des objectifs du plan d'étude.



Les moyens d'enseignement font défaut ou tardent. Les ressources multimédias doivent être accompagnées de propositions d'exploitation et d'activités motivantes pour les enseignants et leurs élèves.

Dans cette optique, le CMF a mis sur pied un groupe de liaison composé de représentants de la CIIP, de la TSR, de la RSR, ainsi que de deux représentants des enseignants (cycles I et II et cycle III). Ce groupe de concrétisation a commencé son travail et le CMF, qui en attend des résultats tangibles lui a imposé un rythme soutenu (4 réunions par an). Pourtant, il n'a siégé jusqu'ici qu'une seule fois, en juin, la séance prévue en septembre ayant été annulée...

6.1.i REREF (X. Gaillard)

Les travaux du REREF ont, durant la dernière année, porté sur les dossiers suivants:

- suivi de la mise en application du plan d'études romand (PER);
- suivi du chantier des moyens d'enseignement romands (MER);
- suivi des chantiers ouverts dans les différents cantons; relations entre le REREF et le GREF; bilan, rapport final et dissolution du REREF.

Les réorganisations internes à la CIIP ont mis hors circuit le REREF. Ce réseau entre les délégués cantonaux auxquels se joignait le délégué du SER a permis, durant ces quelques années de vie, des échanges très intéressants et a sans doute contribué à sa manière à favoriser la mise en place d'un Espace romand de la formation. Les nouvelles structures sont en train de se mettre en place... Nul doute que le Comité du SER saura faire entendre sa voix.

Ce groupe d'accompagnement externe, composé de représentants du secondaire I et II, ainsi que de chercheurs, n'a suivi que de loin le travail des chercheurs. Le rapport n'est donc pas validé par ce groupe.

Une telle approche serait un soutien plus que bienvenu pour les enseignants à l'heure où le développement durable, jusque là préoccupation de la société et du monde politique, fait son entrée dans le plan d'études romand.



Jean-Marc Haller

6.1.j Gr. d'accomp. «Projet Profils connaissances / compétences» (S. Rohrbach)

Le groupe d'accompagnement s'est réuni une seule fois l'année dernière pour prendre connaissance des résultats de la première enquête exploratoire et apprendre que la deuxième enquête était déjà en cours.

Le projet a été suspendu momentanément ce printemps par la plénière CIIP en attendant l'avancement des développements au niveau national. Le rapport des deux enquêtes est disponible à l'adresse:
<http://publications.irdp.relation.ch/publications>

6.1.k GREED (S. Schöb)

Après une année de silence, le groupe de référence pour l'éducation en vue du développement durable s'est réuni deux fois afin de définir la place et le rôle de l'EDD dans le Plan d'études romand, d'assurer le suivi des différentes manifestations organisées en 2011: le colloque EDD et santé et le Forum EDD – formation des 4 et 5 novembre. Le mandat du groupe prenant fin en juillet 2011, la dernière séance a été consacrée à l'apport possible du GREED dans la réorganisation des groupes experts de la CIIP.

L'éducation en vue du développement durable ainsi que la citoyenneté teintent l'ensemble du PER, elles ne peuvent se cantonner à la formation générale. Ce n'est qu'en synergie avec les autres «éducation à...» qu'un nouveau groupe de travail aurait de la pertinence. De nombreuses propositions ont été formulées: soutien aux cantons pour formation, coaching, mise à disposition de ressources, mise en réseau, suivi de la mise en œuvre du PER, intégration du réseau santé et évaluation des organes externes qui interviennent en classe. Le GREED propose une approche transversale, tant à l'intérieur du PER que de par sa propre structure.

6.1.l Commission CIIP-FORDIF (J.-M. Haller)

La Commission s'est réunie deux fois et a traité principalement de deux objets.

Le succès rencontré par le CAS/FORDIF et l'obligation des

doyens et directeurs de se former dans certains cantons a placé le consortium d'instituts de formation dans l'embarras, n'ayant pas le personnel disponible pour encadrer tous les candidats, annoncés parfois très tardivement par les départements.

La Commission a donc demandé aux cantons d'établir un plan prévisionnel du nombre d'inscriptions jusqu'en 2014. L'estimation est de 65 étudiants par volée.

Le concept du CAS/FORDIF ayant précédé la mise en place du règlement de la CDIP intitulé «Profil pour les formations complémentaires de responsables d'établissement», il s'est avéré que le contenu et le nombre de crédits du CAS romand ne correspondaient pas aux critères CDIP. La CIIP et le consortium FORDIF ont dû revoir leur copie en augmentant le nombre de modules et la part de temps présentiel dans ceux-ci de 50 %! La commission œuvre pour qu'une solution soit trouvée évitant aux premiers titres délivrés de n'être reconnus qu'en Suisse romande... Cela prendra encore une année au minimum pour faire aboutir ce dossier.

Les directeurs ayant une formation FORRES avaient dû suivre une formation passerelle pour valider leur ancien titre aux normes du CAS/FORDIF. Les porteurs du CAS FORDIF-CIIP pourraient se retrouver dans la même situation, si la proposition était refusée par les instances ad hoc de la CDIP.

6.1.m Gr. Promotion de la lecture (J. Marti)

L'ex-secrétaire général de la CIIP, Christian Berger, s'est toujours intéressé aux activités de la Semaine de la Lecture en déplorant le manque de liens entre le groupe de pilotage et les responsables ou délégués cantonaux à la lecture. Si bien qu'il a invité, en 2010, tous les spécialistes cantonaux de la lecture dans un groupe de travail pour répertorier et réunir les nombreuses et diverses activités proposées dans les classes.

L'autre idée étant d'officialiser la Semaine de la lecture par la CIIP, une proposition de concept a été faite. Malheureusement, suite au départ de Christian Berger, ce projet est, pour l'instant, resté lettre morte...

Cinéphiles, réjouissez-vous! Le CAS/FORDIF a permis à la CDIP et la CIIP de rejouer la scène connue du bricolage du purificateur d'air (comment faire passer un tuyau rond dans un orifice carré!) d'Apollo 13.

Le rigorisme administratif, le formel, le temps présentiel et le travail personnel virtuel sont en train de supplanter le suivi des contenus de formation et la reconnaissance des qualités humaines des apprenants et des for-mateurs. Qu'importe l'ivresse pourvu qu'on ait le bon flacon! C'est une dérive technocratique de la reconnaissance de la qualité d'une formation! Et dire que le DAS/FORDIF a aussi été conçu avant le règlement CDIP y relatif...



Si ces séances sont cordiales, il serait souhaitable que l'on dépasse le simple échange d'informations qui constitue pour l'instant l'essentiel des rencontres. Sur de nombreux dossiers, un partenariat plus fort pourrait être construit pour réellement défendre les intérêts de l'école que nous avons en commun. Il conviendrait de rechercher des possibles convergences, surtout lorsque les deux faïtières siègent dans les mêmes instances, comme la PPAR, par exemple.



Judith Vuagniaux

6.2 Autres implications

6.2.a FAPERT (*L. Vité*)

Les rencontres régulières entre le SER et la FAPERT se déroulent dans un bon état d'esprit. La plupart de ces séances permettent d'échanger des informations entre les deux faïtières, de partager des points de vue parfois divergents sur les dossiers qui les préoccupent. En guise d'exemple, nous avons pu parler des difficultés rencontrées par les enseignants lors de l'introduction du PER et des MER et de la perception que les parents peuvent en avoir. Ces séances sont aussi l'occasion de donner des nouvelles de nos associations et de se tenir informés de l'actualité de certains cantons. Nous avons ainsi eu l'occasion d'annoncer la rédaction du Livre Blanc, au moment même où nous lançons la pétition pour le droit à l'éducation pour tous. La FAPERT a fait état d'une certaine baisse de régime quant à l'engagement des parents dans certains cantons. Lors de la dernière séance, nous avons pu parler d'un rapport présenté à l'ONU sur le rôle, la place et l'implication des parents et de leurs associations dans les systèmes scolaires. SER et FAPERT se sont dit prêts à défendre la place des associations de parents dans le système en tant que partenaires, sans pour autant galvauder la responsabilité des enseignant-e-s sur les décisions à prendre relevant de leurs compétences professionnelles. Dans le fond, ce groupe est le reflet d'une recherche constante et compliquée de l'action complémentaire que doivent avoir parents et enseignant-e-s pour la réussite de tous les élèves. SER et FAPERT ont également préparé une séance de la Plateforme des partenaires de la CIIP (PPAR), une occasion de faire la preuve qu'il est possible d'unir les efforts des parents et des enseignant-e-s pour une mise en place la plus sereine possible du PER et des MER.

6.2.b CROTCE (*G. Pasquier*)

Le travail de collaboration reste important et prometteur avec la CROTCE, après l'organisation commune des dernières Assises romandes de l'éducation sur le thème de la direction d'école. Les rencontres formelles sont régulières et les occasions de réflexions communes sont

fréquentes tant au niveau des groupes de travail CDIP que de la PPAR (plateforme des partenaires CIIP) qui a remplacé le Conseil de la coordination et dont les deux faitières sont membres à part entière.

Les séminaires de la CROTICES réunissent toujours un nombre impressionnant de directeurs d'établissement. Le dernier en date («Prise en charge des élèves en difficulté : un effort collectif»), s'est tenu à Macolin. Il a été l'occasion, pour le secrétaire général et le président du SER, de rencontrer des chefs d'établissement tessinois pour effectuer un tour d'horizon des spécificités de l'enseignement dans ce canton et pour établir des contacts qui seront utiles à l'avenir.

Le SER reste persuadé que l'école a besoin d'un leadership pédagogique intelligent dans les établissements et que celui-ci ne sera possible qu'avec des associations professionnelles de directeurs solides, responsables et actives, ouvertes à une collaboration constructive avec les associations d'enseignants. A cet égard, les contacts SER – CROTICES sont indispensables et le SER est résolu à les développer.

6.2.c CADRE (J.-M. Haller)

La recherche intitulée «le travail réel des directions d'institutions scolaires et sociales» est achevée. Le rapport a été présenté et validé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Une édition publique devrait voir le jour prochainement.

L'étude se base sur des interviews de directeurs et sur l'accompagnement pendant plusieurs jours de certains d'entre eux dans leur pratique quotidienne, suivi de discussions sur les observations effectuées. Les responsables d'établissement impliqués dans cette démarche en ressortent extrêmement satisfaits, estimant que cela leur a été très profitable.

Le comité d'accompagnement de cette étude menée par «CADRE», dont le SER fait partie, voit ainsi son mandat s'achever. Toutefois, il est souhaité que les membres de ce comité fassent connaître d'une manière ou d'une autre les analyses et les conclusions de cette étude. Affaire à suivre...

La situation, déplorée dans le précédent rapport d'activité, d'un manque flagrant de collaboration avec l'AIDEP (Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin) n'a guère évolué. Une rencontre est toutefois prévue en décembre. Par ailleurs, le SER souhaite encore et toujours une faitière commune et dynamique pour toute la scolarité obligatoire.

Ce projet de recherche avait l'ambition de couvrir l'ensemble du territoire romand. Finalement, ce ne fut pas le cas par manque de temps et de moyens. Ce sont donc les situations des directions vaudoises et genevoises qui ont ainsi fait l'objet de cette étude.

De là à prétendre que la Suisse romande se réduit à deux cantons serait un raccourci facile.



En charge de l'éducation dans leur propre canton, les conseillères et conseillers d'Etat formant la CDIP sont présents d'abord en tant que magistrats responsables. Il faut pourtant déplorer, depuis quelque temps, une irruption plus marquée de la politique dans cette noble assemblée, avec l'augmentation du nombre des élus UDC. Six ministres de ce parti sont maintenant en place, tous en Suisse alémanique, et la tension entre la volonté exprimée de la CDIP et les grandes options de l'UDC est de plus en plus palpable.

7.1 CDIP

7.1.a Plénière CDIP (G. Pasquier)

La CDIP se réunit trois fois par année, en mars et en juin à Berne, et en automne pour une séance de deux jours qui a lieu tour à tour dans chacun des 26 cantons. L'an passé c'était au tour de Berne et cette année c'est Schaffhouse qui reçoit les ministres suisses de l'éducation à Stein-am-Rhein.

Les présidents de LCH et du SER sont des hôtes permanents de cette conférence ainsi que la secrétaire centrale de LCH. Il manquait donc la présence du secrétaire général du SER. C'est chose faite depuis cette année. Le travail et les prises de décisions de la plénière sont préparés par son Comité, dans lequel siègent quelques conseillers d'Etat, dont deux Romands, en plus de la présidente Isabelle Chassot.

Les dossiers sont nombreux et volumineux en cette ère d'accélération de l'harmonisation tous azimuts. De plus, les séances sont maintenant systématiquement suivies d'une séance de la D-EDK (équivalent de la CIIP pour l'Espace alémanique de la formation).

Parmi les multiples sujets abordés cette année par la Conférence, on peut noter l'approbation des standards nationaux de formation, la question des profils d'exigences professionnelles, la reconnaissance des certificats de maturité professionnelle, les suites de PISA 2009, la déclaration sur les objectifs politiques communs, la prise en compte des messages de la Confédération, les problèmes de formation des enseignants, de taxes d'études universitaires et HES, etc.

A l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité, l'ordre du jour de la séance d'octobre n'est pas encore connu, mais des informations pourront être données lors de l'AD.



7.1.b Rencontres SER – LCH – SG CDIP (G. Pasquier)

Les contacts avec le secrétaire général de la CDIP, Hans Ambühl, ou ses collaborateurs sont fréquents au travers des Plénières des séances de commissions ou des manifestations au niveau national. De plus, une séance annuelle de travail au moins a lieu entre LCH, SER et le secrétaire général de la CDIP, séance estimée nécessaire de part et d'autre.

Ce 25 janvier, à Berne, il a été question des problèmes de pénurie, du danger qui en découlait suite à la décision du «groupe des six» (ZH et quelques cantons alémaniques) de mettre sur pied une formation accélérée, de la nécessité de convoquer un groupe de travail pour une reconnaissance des acquis uniformisée au niveau suisse. Au menu également, des problèmes politiques (programme de l'UDC), la nouvelle conférence D-EDK, la question sensible des profils de compétences professionnelles, plusieurs autres dossiers actuels et la volonté de la CDIP de lancer une campagne de promotion pour améliorer l'image de la profession et encourager ainsi les jeunes à s'inscrire dans des formations d'enseignants.



Hans Ambühl

La montée en importance de ce type de rencontres s'explique par la part toujours plus grande d'harmonisation au niveau national et par le rôle plus important joué par le SER face à la CDIP, eu égard à la reconnaissance de la Suisse romande comme espace éducatif à part entière, à quoi s'ajoute sa significative avance sur la Suisse alémanique en matière de coordination.

7.1.c Kosta HarmoS (G. Pasquier)

En l'état, le concordat HarmoS est accepté par 15 cantons et demi-cantons et refusé par 7. Il en reste donc 4 à devoir encore se déterminer. La Suisse romande ayant adhéré non seulement à HarmoS mais aussi à la Convention scolaire romande, l'harmonisation de part et d'autre du rideau de röstis semble se distendre. Les soucis romands sont essentiellement des problèmes de mise en œuvre alors qu'outre Sarine on cherche encore des consensus sur les programmes. Le «Bureau HarmoS» (Kosta) est sans doute plus utilisé du côté germanophone que francophone. La rencontre annuelle souhaitée avec les faitières professionnelles n'a pas encore eu lieu.

7.1.d Conf. de coordination TIC et formation (G. Pasquier)

La Conférence suisse de coordination TIC et formation est un organe commun à la Confédération et aux cantons qui doit veiller à une politique cohérente d'intégration des TIC dans le système suisse de formation.

La seconde réunion prévue en septembre a été reportée. Il n'a donc été question cette année que du suivi des dossiers en cours (gestion d'éduca, etc.) et des mesures prises par la Confédération pour aller vers une société de l'information, du programme national de protection de la jeunesse et d'éducation aux médias, de la 4^e conférence TIC et médias et du contrat de performance du serveur suisse de l'éducation.



7.1.e Commissions de reconnaissance des diplômes

Enfantine et primaire (F. Baour)

Deux réunions ont eu lieu cette année, mais rien de nouveau à signaler, les débats portant essentiellement sur des problèmes ayant trait aux HEP alémaniques.

A noter que des modifications dans la reconnaissance des diplômes sont en consultation (voir pt 7.1.g – Reconversion dans l'enseignement).

Le soussigné est d'avis que le SER ferait bien de reconsidérer la poursuite de son engagement dans cette commission.

Secondaire I (X. Gaillard)

Les travaux de la Commission de reconnaissance des diplômes d'enseignement pour les écoles du degré secondaire I ont, durant la dernière année, porté sur les dossiers suivants:

- Prise de position sur le projet de cursus professionnalisant avec reconnaissance intercantonale pour les porteurs d'un titre d'enseignement du degré primaire (de niveau tertiaire ou secondaire) et pour les porteurs d'un titre académique obtenu dans une Haute école spécialisée.
- Expertises complémentaires des dossiers de reconnaissance pour certains instituts de formation qui avaient obtenu leur reconnaissance initiale sous l'ancienne réglementation.

Expertises initiales des dossiers de reconnaissance pour certains instituts de formation qui déposaient pour la première fois un tel dossier.

La Commission a fonctionné sur la plupart des dossiers par sous-groupes, avec un appui très important du secrétariat général de la CDIP.



La formation des enseignants du degré secondaire I est un champ en tension. Différents facteurs et intérêts se conjuguent ou se confrontent avec plus ou moins de bonheur:

- la pénurie d'enseignants diplômés qui alarme les autorités cantonales;
- la réglementation de reconnaissance et son adéquation aux accords bilatéraux sur la libre circulation des travailleurs dont la CDIP doit être garante;
- la tertiarisation et la qualité de la formation qui constituent un défi majeur des HEP et des instituts de formation universitaires;
- le niveau de formation élevé auquel les syndicats d'enseignants et les associations professionnelles tiennent, parce qu'il est constitutif de la professionnalité voulue;
- l'identité du degré secondaire I qui est encore très marquée par le poids des histoires scolaires cantonales;

Très encourageant le fait que, sur le plan national, une telle déclaration ait pu être signée, même si elle est conditionnée par le besoin de sauver ce qui peut l'être. Au niveau romand, par contre, les rencontres qui ont pu avoir lieu avec la CDHEP (Conférence romande des recteurs de HEP) n'auront plus lieu d'être, puisque cette instance doit disparaître dans les nouveaux statuts de la CIIP. Une autre synergie doit être construite. Affaire à suivre...

7.1.f COHEP (G. Pasquier)

La Conférence suisse des directeurs de HEP (COHEP) est très préoccupée par les questions de gouvernance des systèmes de formation. En l'occurrence, elle considère la collaboration et les liens entre les HEP et le terrain comme un thème central à privilégier. Dans cette optique, une rencontre a été prévue entre la COHEP et les faitières SER et LCH. Celle-ci a eu lieu le 5 janvier à Spiez. Il a naturellement été question de formation initiale et continue, d'attractivité du métier, du processus de Bologne, de tertiarisation des formations d'enseignants, du poids des cantonalismes, des aspects «terrain» de la formation, du profil et de l'avenir du généraliste et bien sûr de la pénurie et des mesures prises à son encontre.

A cet égard, il a semblé indispensable aux participants de définir un certain nombre d'exigences et de garde-fous pour «sauver les meubles». La pression de la pénurie pousserait les cantons à engager des gens qui n'ont pas les qualifications ou à qui l'on fait subir un semblant de formation. Si tout le monde s'accorde à dire qu'il peut être profitable pour l'Institution d'accueillir en son sein des gens venant d'autres professions, il est indispensable que ceux-ci puissent bénéficier d'une solide formation complémentaire exigeante. C'est dans cet esprit que la COHEP a cosigné avec LCH et le SER la «Déclaration sur la formation des enseignants» du 17 août 2011 qui est visible sur le site du SER.



7.1.g Reconversion dans l'enseignement (G. Pasquier)

Suite aux graves menaces de pénurie (très fortes en Suisse alémanique), certains cantons, emmenés par Zürich, ont opté pour des formations express destinées à les pourvoir en main d'œuvre enseignante. Cela a eu pour effet de pousser la CDIP à proposer de nouveaux articles de règlement de reconnaissance des diplômes qui offrent l'accès à la profession à des personnes issues d'autres formations et d'autres métiers. Le SER n'a jamais été défavorable au fait que deviennent enseignants des gens au bénéfice d'un autre parcours de vie. Au contraire, mais pas à n'importe quel prix (cf. Déclaration SER – LCH – COHEP sur le site SER). C'est pourquoi les faïtières des associations d'enseignants ont collaboré, au travers de leurs présidents, à la commission chargée d'élaborer ce nouveau règlement.

Celui-ci est maintenant soumis à une procédure d'audition (sorte de consultation) qui prend fin le 16 décembre et qui s'adresse aux cantons, aux HEP et aux associations professionnelles.

Entre l'objectif légitime de la meilleure formation initiale possible (niveau master) et la triste réalité du blocage des études en HEP limitées à trois ans, le SER peut considérer les reconversions comme une autre chance de vivifier et de diversifier le profil et les compétences des enseignants. Tout le monde connaît un exemple de reconversion très réussi et très précieux. Cela n'empêche pas de définir de manière très exigeante le cadre de ces accès à la profession. Il y va de l'avenir de celle-ci.



Il est fort instructif de participer à un tel projet. On y découvre que des partenaires importants tels que des offices fédéraux, des associations patronales sont traités de la même manière, apparemment, que le SER : ils sont invités à signer le document sans que la CDIP leur demande formellement si la version finale de la Déclaration leur convient.

Le bilan du retour de la consultation se résume à annoncer aux membres de la CDIP: «... Dans l'ensemble, ils (les partenaires) donnent leur accord pour fonder le nouveau commitment qui définit...»
«Dans l'ensemble» le document ne pose pas de problème, mais le diable se cache toujours dans les détails!

7.1.h Projet «Transition» (J.-M. Haller)

Au début 2011, la CDIP a relancé tous les partenaires impliqués dans la recherche de solutions permettant à tous les élèves de réussir leur transition – passage du secondaire I au secondaire II professionnel ou académique – sur la base des lignes directrices qui avaient été adoptées en octobre 2006. Celles-ci avaient posé les jalons d'actions à long terme au point de transition entre scolarité obligatoire et post-obligatoire. Dans l'intervalle, des mesures ont été prises par les cantons, pour trouver des solutions aux problèmes évoqués à l'époque.

Un rapport établissant le bilan de ces projets et les améliorations possibles a été réalisé et adressé aux différentes organisations professionnelles et offices fédéraux.

A ce bilan était joint un projet de Déclaration qui engage chacun des signataires à poursuivre cette collaboration et à développer des actions communes dans ce domaine. Le but déclaré est d'augmenter de 90 à 95 % le nombre de jeunes porteurs d'un titre du secondaire II.

LCH et le SER sont appelés à être signataires de cette Déclaration.

Deux séances ont encadré l'envoi de ces documents et les retours de la consultation. Relevons le souci:

- des offices fédéraux et des représentants des milieux patronaux d'éviter la création d'une nouvelle «usine à gaz»;
- de la SSPES de ne pas oublier les élèves des gymnases dans l'ensemble du processus de suivi des jeunes en échec, le projet de Déclaration se concentrant sur les situations vécues en apprentissage;
- du SER et de LCH d'éviter aux années 9 à 11 de la scolarité obligatoire de devenir l'antichambre du monde professionnel.

La CDIP adopte cette Déclaration intitulée «Transition scolarité obligatoire – degré secondaire II. Déclaration des partenaires de l'engagement commun officiel» lors de sa Plénière, les 26 et 27 octobre 2011.

Son secrétaire général reçoit mandat d'inviter tous les partenaires à signer conjointement la déclaration à une date inconnue au moment de la rédaction de ce rapport.

7.1.i Profils d'exigences professionnelles (G. Pasquier)

L'USAM (Union suisse des arts et métiers) s'est accordée avec la CDIP pour mener à bien un projet de définition des profils d'exigences professionnelles visant à:

- améliorer la transition secondaire I – secondaire II;
- réduire le nombre d'échecs et de ruptures d'apprentissage;
- créer un instrument supplémentaire pour l'orientation; permettre aux jeunes de faire un choix de profession «aussi adéquat que possible».

Bien que parties prenantes, la CDIP, LCH et le SER sont conscients des risques importants qu'une telle démarche peut engendrer et insistent sur le fait qu'il s'agit de produire une aide à l'orientation et en aucun cas une sélection.

Ce projet a l'ambition de conduire à l'indispensable confiance qui devrait exister entre les organisations du monde du travail et de l'école. On ne peut pas nier la grave

crise qui prévaut parfois et qui a conduit aux tests (basic-checks) exigés souvent par les employeurs et que les parents doivent payer de leur poche pour que leurs enfants puissent postuler pour une place d'apprentissage.

La situation en Romandie pourrait évoluer de manière plus rapide et plus favorable grâce à l'existence du PER.

Il n'empêche que le projet se situe au niveau national et qu'il est mené tambour battant. Une conférence de presse commune USAM-CDIP en a fait état le 22 septembre. A noter qu'il bénéficie d'un appui de l'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie).

On peut, à juste titre, partager les intentions initiales du projet et souhaiter aux jeunes moins d'errance dans la période difficile du choix de la formation et de la profession. Mais on peut aussi se demander si cette phase de recherche et de tâtonnement n'est pas parfois incontournable dans la construction d'un avenir et d'une carrière.



MIX * REMIX

Incroyable mais vrai, l'équation «petits élèves = petits soucis, faibles responsabilités et petite implication professionnelle» persiste! Le côté humoristique de la première version du document est que cette équation concernait aussi les doyens et directeurs, ceux du secondaire I ayant «des responsabilités», alors qu'au secondaire II, ils ont «d'importantes responsabilités»!

Sans compter que seuls les enseignants du secondaire II «mettaient à jour quotidiennement leurs connaissances»... L'OFFT a souligné que les propos ont été tirés d'interviews d'enseignants des différents secteurs et que le contenu des textes a été soumis aux personnes concernées! On constate une fois de plus l'incapacité des enseignants à mettre en valeur le cœur de leur profession.

7.1.j OFFT (J.-M. Haller)

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie publie un prospectus présentant la profession d'enseignant à l'attention des étudiants du secondaire II. On y découvre les diverses activités inhérentes à cette profession, les conditions d'entrée dans les formations ad hoc, les formations secondes, des témoignages de professionnels, les possibilités de plan de carrière. Cet Office a soumis le projet à la CDIP qui a associé le SER et LCH à la consultation. Démarche participative indispensable car la première version contenait parfois des approches caricaturales de la hiérarchisation des différents secteurs de l'enseignement, des erreurs et des omissions importantes de certaines activités et responsabilités de l'enseignant.

Le produit final de l'OFFT a très largement tenu compte des remarques et demandes de la CDIP et du SER qui a, par ailleurs, souligné la qualité du travail et du concept présenté.



7.2 Autres implications

7.2.a Comité directeur LCH (G. Pasquier)



Anton Strittmatter

La collaboration LCH-SER a été annoncée dans le précédent rapport d'activité comme étant en forte augmentation, tant quantitative que qualitative. Sa progression, cette année, est presque exponentielle et a conduit les membres du Geschäftsleitung (Comité directeur) à rencontrer une délégation du CoSER. Mais, le plus souvent, le travail a été réalisé par les deux présidents, la secrétaire centrale de LCH et le secrétaire général du SER, auxquels s'est joint le responsable de la «pädagogische Stelle» de LCH. Si l'organisation de la première Journée suisse de l'éducation et, à cette occasion, la mise sur pied de la première rencontre des responsables cantonaux et présidents d'associations LCH et SER a constitué l'essentiel du menu, la collaboration entre les deux faitières a porté aussi sur de nombreux dossiers traités au niveau national. Signe très important, les occasions où conjointement LCH et le SER sont appelés à représenter l'ensemble des enseignants suisses sont de plus en plus nombreuses et prometteuses (voir, par exemple, la COHEP, pt 7.1.f).

Avec le mandat voté à l'unanimité le 2 septembre, lors de la rencontre citée ci-dessus, la collaboration LCH-SER est amenée à encore mieux se formaliser et se structurer. La dynamique soutenue du côté alémanique par Beat Zemp, président, et Franziska Peterhans, secrétaire centrale, est de bon augure pour réaliser au niveau des associations d'enseignants une coordination qui puisse être à la hauteur des défis posés par l'harmonisation grandissante du système éducatif sur le plan national. A noter un important changement qui a eu lieu cette année à LCH : le responsable de la cellule pédagogique, Anton Strittmatter, bien connu dans toute la Romandie, a annoncé son départ à la retraite. Son successeur a été nommé en la personne de Jürg Brühlmann, de Kreuzlingen.

Comme le SER a pu l'exprimer lors de l'assemblée des délégués de LCH, le 18 juin à Lucerne, la Suisse romande doit beaucoup à Anton Strittmatter. C'est donc avec regret et avec une grande reconnaissance que le SER salue son départ et lui souhaite une très belle retraite. Nombreux sont les collègues romands qui ont eu l'occasion de l'approcher ou qui ont beaucoup apprécié ses multiples interventions dans nos manifestations. Pour mémoire, par exemple, son magnifique exposé lors de nos dernières Assises. Les participants au Congrès 2011 auront à nouveau le plaisir de l'entendre et de le saluer.



Franziska Peterhans

02.09.11, une date qui fera marque dans le carnet de bord des associations professionnelles d'enseignants de ce pays. Songeons que depuis 1864 aucune rencontre officielle de ce type n'avait eu lieu. 50 associations cantonales et de branches se sont réunies pour parler... leur langue ! Avouons-le, le quadrilinguisme de notre pays ne facilite pas les échanges d'idées et les réflexions pédagogiques. Toutefois, il faut saluer l'effort consenti par chacun et la détermination affichée lors du vote appelant à l'unanimité la poursuite du développement de la collaboration entre les deux faïtières que sont LCH et le SER. C'est d'ailleurs une officialisation de la reconnaissance du SER par nos collègues alémaniques qui est aussi symbolique que précieuse. Cela en valait la peine.



7.2.b Journée Suisse de l'Education (J.-M. Haller)

La 1^{re} Journée Suisse de l'Education (JSE) s'est déroulée à l'Hôtel Bellevue de Berne, le 2 septembre et a réuni 170 invités des mondes politique, associatif et économique. Sous le titre «les Associations d'enseignants et les acteurs politiques se parlent», LCH et le SER ont présenté 7 thèses mises en discussion et en débat sous différentes formes.

«Journée éclectique par son contenu... première prise de contact... pas assez de temps pour débattre sur le fond... langue de bois habituelle...»: des frustrations ont été exprimées par les enseignants à la sortie de la salle, toutefois compensées par la joie d'avoir pu enfin discuter avec le monde politique. Nombreux sont ceux qui ont souligné la qualité de l'organisation et l'importance de rééditer une telle manifestation.

L'après-midi ne réunissait que les représentants des associations de LCH et du SER. Une rencontre considérée là aussi comme très intéressante.

Un mandat a été voté demandant au Groupe de pilotage de la JSE de poursuivre les recherches de développement de collaborations entre les deux faïtières. Cela démontre que l'évolution de l'école et de la profession prend de plus en plus une dimension nationale, même au niveau primaire.

Le groupe de pilotage de cette manifestation, composé des secrétaires généraux et des présidents des deux associations, a consacré un nombre important d'heures, dont huit séances à Berne, à la mise sur pied de cette Journée.

A cela s'ajoute entre autres les échanges par téléphone, les innombrables courriels et les traductions des textes. Une entreprise spécialisée dans l'organisation de tels événements a aussi été mandatée.

Il faut toutefois déplorer la faible couverture médiatique, à l'exception de RSR1 qui a consacré 5 minutes du 12 h 30, le jour-même, à un interview en direct depuis Berne.

7.2.c Ebenrain et Intergroupe de travail (J.-M. Haller)

Ebenrain s'est réuni à trois reprises et a permis à chacun des syndicats présents de pouvoir annoncer les événements particuliers qui marquent leur activité. C'est aussi l'occasion d'échanger sur des problématiques communes, même si elles sont vécues très différemment selon les secteurs, privés ou publics, et de coordonner des actions concrètes, telles que prises de positions, manifestations, initiatives, pétitions, entre autres.

Retenons de ces discussions:

- les difficultés des caisses de pensions à obtenir des rendements suffisants;
- les conséquences de la crise financière pour les employés notamment les problèmes de chômage et de baisses salariales;
- les conséquences à long terme du manque de main-d'œuvre en Suisse avec ce que cela peut impliquer: le dumping salarial par l'engagement de main-d'œuvre étrangère, la diminution de l'investissement dans la formation en Suisse au profit de l'engagement de personnel bien formé en Asie, par exemple.

Ebenrain, au travers d'Intergroupe Travail, organise des repas-conférences auxquels les conseillers nationaux sont conviés à participer. Des problématiques d'actualité sont abordées. Par exemple, cette année une des rencontres a traité de la question: «Travailler plus pour gagner moins. Pourquoi les familles de la classe moyenne font du surplace?».

Même si les sujets concernent le plus souvent l'économie privée, Ebenrain est un lieu important de rencontre et d'échanges. Pour le SER, c'est l'occasion d'être mis au courant des problématiques des employés de différents secteurs de l'économie privée et de coordonner son action avec les autres syndicats dans les grands dossiers transversaux comme la question du relèvement de l'âge AVS.

Etre une association apolitique est antonyme d'indifférence envers les décisions politiques qui modifient directement la qualité de la vie des 10'000 adhérents au SER.

Aujourd'hui, quelques membres d'associations cantonales du SER sont aussi membres de la SSPES, sans être membres d'une section de la SSPES. Cette dernière est membre collectif de LCH, faîtière suisse alémanique pour les associations cantonales ou suisse pour les associations de branches, LCH, avec qui le SER collabore de plus en plus.

D'autres enseignants romands ne sont pas membres d'une association cantonale et sont membres de la SSPES.

Certains autres (la majorité?) sont membres de... rien du tout et... profitent de tout le travail des associations et syndicats.

Relisez Gaston Lagaffe
«Les papous à poux...»!

7.2.d SSPES (J.-M. Haller)

La Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, unique association professionnelle faîtière suisse avec laquelle le SER est lié par convention, a pour président David Wintgens, avec lequel les permanents du SER entretiennent de bonnes relations, ponctuelles et régulières.



David Wintgens

En 2011, D. Wintgens a exprimé son intérêt à ce que la convention soit réactivée et a rencontré le CoSER, à ce propos, au mois de février. La discussion a notamment porté sur la capacité des deux associations à signer des prises de

position communes et la possibilité, pour la SSPES, de devenir membre collectif du SER, ce que les statuts ne prévoient pas actuellement.



7.2.e EDD (FED – FEE) (G. Pasquier)

Comme le président de LCH, celui du SER fait partie du Conseil de fondation de la FED, présidé par Elisabeth Baume-Schneider, ainsi que du Bureau de la FED.

La difficile gestation de l'Agence fédérale EDD, signalée dans les précédents rapports d'activité, semble avoir progressé significativement cette année. La FED et la FEE ont réagi de manière favorable à la concrétisation de ce projet et on peut espérer une prochaine mise en place d'un outil qui soit au bénéfice des enseignants et de leurs élèves, comme à celui des cantons, dans le souci d'une mise en œuvre plus sereine du PER.

Le fait que la Confédération et les cantons collaborent n'est pas une évidence au départ, ce qui explique les embûches que le projet a dû surmonter. Les offices fédéraux et la CDIP semblent maintenant avoir trouvé un consensus et l'on attend avec intérêt que les autres acteurs soient impliqués dans les meilleurs délais.

Le SER et LCH restent déterminés à être exigeants vis-à-vis des cantons et de la CDIP, comme vis-à-vis de l'Etat fédéral, dont l'éducation au développement durable est un objectif affiché.

La collaboration au travers de la FED est porteuse et profitable à la pratique en classe. Merci à Jürg Schertenleib, son dynamique secrétaire général, ainsi qu'à Anahy Gajardo, responsable de l'antenne romande.

Par ailleurs, il faut se rappeler qu'en 2007, le secrétariat général de la CDIP a élaboré un plan de mesures 2007–2014 pour l'éducation au développement durable (www.edk.ch/dyn/14655.php).

La mesure 3 de ce plan vise à «l'intégration de l'EDD dans le développement de la qualité des écoles». Une commission ad hoc y a consacré cette année plusieurs séances avec l'implication de l'association alémanique des directeurs d'école (VSLCH). L'association romande (CROTCES), quant à elle, y a renoncé pour raison de surcharge. Entre le plan initial et des développements qui ont eu lieu ces derniers temps, il conviendra d'adopter une stratégie qui soit la plus profitable possible au terrain et à la pratique.

Créer une Agence fédérale pour l'éducation au développement durable pouvait déboucher sur le pire comme sur le meilleur. L'insistance des faitières d'enseignants, au travers de la FED, d'aller vers un outil qui soit concrètement au service des enseignants et des élèves a été déterminante. Reste à vérifier de quelle façon le projet va être réalisé dans les tout prochains mois. A suivre...

Certain officiel de la CDIP est très réticent face à ce projet au motif que toutes les classes ne peuvent y participer! Pour une fois qu'une action est menée afin de développer chez les élèves une forte conscience du civisme et de la démocratie... Il vaut mieux effectivement couper toute velléité de dynamisme et continuer de regretter la manque d'intérêt des nouvelles générations. Puisque le Parlement fédéral n'est pas accessible à chaque classe de ce pays, créons «Ecoles à Sion»; «Ecoles à Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Lugano...» en développant le même concept au niveau cantonal.

7.2.f Ecoles à Berne (*J.-M. Haller*)

Le Comité de l'association a siégé à trois reprises. L'Assemblée générale du 26 mai 2011 a ratifié la nomination du secrétaire général du SER en tant que membre du comité.

Année d'élections fédérales oblige, les 5 semaines-projet se sont toutes déroulées au printemps 2011. Elles ont réuni 25 classes, dont, pour la première fois, des classes tessinoises, et ont remporté à nouveau un vif succès.

Pour rappel, chaque classe forme un parti, lance une initiative et récolte des signatures puis, à Berne, les élèves jouent le rôle de Conseillers nationaux, étudient les initiatives, les soutiennent ou les amendent, les rejettent et défendent leur position devant leurs pairs au sein même de la salle du Conseil national.

De manière officielle, la Chancellerie édite la position du Conseil fédéral pour chaque initiative. Un ancien conseiller fédéral assiste aux débats et exprime le point de vue du Gouvernement.

L'hébergement est situé dans les abris souterrains de la protection civile et implique l'engagement de bénévoles et de personnel de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière.

Les enseignants peuvent aussi compter sur des accompagnants, notamment, des étudiants de la HEP Berne.

Un tel projet a un coût réel d'environ 600.- frs par élève.

Grâce au soutien de 8 partenaires privés et de 18 cantons, le prix demandé est extrêmement raisonnable (150.- frs par élève).

Le site www.ecoles-a-berne.ch donne tous les renseignements nécessaires, notamment les dates prévues en 2012.

8.1 IE (*S. Rohrbach*)

Trois événements majeurs ont marqué l'actualité de l'Internationale de l'Education cette année: la Conférence sur les services publics de Genève en octobre, la première Conférence des femmes sur l'égalité de Bangkok en janvier et le 6e Congrès du Cap en juillet.

En dehors de ces manifestations, l'IE mène de nombreux dossiers dans le monde entier. Vous pouvez vous tenir informés de ceux-ci par le biais de l'Éducateur – Planète syndicale – ou par le site de l'IE – www.ei-ie.org.

Il est parfois difficile de réaliser l'apport du travail de l'IE pour le SER. En plus de la solidarité envers les autres syndicats, en particulier ceux du Sud, que représente notre appartenance à l'IE, les travaux de l'IE peuvent être utilisés dans nos prises de positions ou dans nos revendications. Par exemple, l'IE mène une réflexion sur les directions d'école. Un séminaire s'est d'ailleurs tenu en novembre à Paris. Ces réflexions, une fois abouties, permettront de mieux positionner le SER sur ce dossier. Les études, les expériences ou les combats menés par d'autres syndicats sont autant d'éléments qui enrichissent notre vision tout en nous faisant gagner du temps. Malheureusement, il faudrait pouvoir plus s'impliquer pour encore mieux en profiter.

8.2 CSEE (*S. Rohrbach*)

Deux organisations travaillaient en parallèle au niveau européen: l'Internationale de l'Education région Europe, regroupant tous les pays européens membres de l'IE, et le Comité Syndical Européen de l'Education, composé des syndicats des pays de l'UE et de l'AELE. Les deux organisations ayant depuis peu le même Bureau exécutif, le CSEE a donc adapté ses statuts. Après plus de deux ans de travail, une Assemblée extraordinaire a accepté le projet présenté. Il n'y a donc plus qu'une seule organisation dépendante de l'IE mais qui s'occupe aussi des relations avec la Commission européenne en plus des activités



Samuel Rohrbach

Le travail du CSEE est extrêmement important pour le SER car les décisions de l'UE en matière de droit du travail ou concernant l'éducation ont forcément des répercussions en Suisse. Celles-ci arrivent simplement avec quelques années de retard. Les accords de Bologne en sont un exemple concret. Il nous faut donc faire attention. Actuellement, le dossier des crédits de formation au niveau de l'apprentissage et l'établissement d'une charte professionnelle sont à suivre avec intérêt.

propres à l'IE. Le secrétaire général du CSEE est ainsi maintenant un employé de l'IE.

Le CSEE suit donc attentivement le travail de l'Union européenne en matière d'éducation mais aussi de droit du travail. Il a envoyé une très forte délégation à la manifestation syndicale européenne du samedi 9 avril 2011, à Budapest, où se tenait le Conseil européen des Affaires économiques et financières (ECOFIN) sous présidence hongroise. Les syndicats européens ont défilé pour dire «non» à l'austérité et demander plus d'Europe sociale, des salaires équitables et des emplois de qualité.

En outre, plusieurs enquêtes ont été lancées, notamment une concernant le stress au travail, enquête à laquelle plusieurs écoles de Suisse ont participé ce printemps.

8.3 CSFEF (*M. Bulliard*)

Le bureau du CSFEF (Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation) s'est réuni à Casablanca les 27 et 28 janvier 2011. Pour la petite histoire, nos amis canadiens n'étaient pas présents suite à de gros soucis lors du vol sur l'Atlantique.

Le bureau a, entre autres points, examiné la situation de l'Education dans les pays de la Francophonie.

Tout au long de l'année 2010, les Gouvernements ont renouvelé leurs engagements en faveur de l'Education pour tous et de son financement. La France, qui préside le G20 en 2011, s'est engagée à inscrire les questions d'Education et de formation au sommet social de l'automne. Pour autant, au-delà de ces déclarations, le constat n'est pas à la hauteur des engagements.

En effet de nombreux états procèdent à des coupes dans leurs propres budgets du service public d'Education (recul de la formation, licenciements et suppressions de postes d'enseignants, baisses de salaires, attaques contre le système de retraites, baisse des moyens accordés au fonctionnement des écoles et à la réussite des élèves) qui minent la qualité de l'éducation.

Le programme Education pour Tous (EPT) voit peser sur lui les réductions de budget et le désengagement des Etats du Nord dans l'investissement éducatif solidaire en direction des pays du Sud priorisant les investissements vers le secteur privé en lien avec l'économie.

Les politiques menées par les agences internationales, et plus particulièrement la Banque mondiale et le Fond monétaire international, vont à l'encontre des objectifs du programme EPT, du programme éducation 2020, mais aussi de la déclaration de Bamako.

Il y a un écart important entre les déclarations d'intention, les objectifs affichés et la réalité des programmes et des investissements. La Banque mondiale vient de présenter un projet qui constitue une véritable attaque contre les enseignants.

Le CSFEF exprime son inquiétude au vu de ces différents projets sur la question du développement des programmes Education Pour tous et sur la situation des enseignants.

Le déficit des budgets alloués par les Etats membres de la francophonie et la quasi absence de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) dans les instances de suivi de l'EPT font peser le risque d'un affaiblissement et témoignent d'un manque de volonté politique et financière qui ne peut qu'accroître le ralentissement du rayonnement de la Francophonie.

Le CSFEF rappelle les éléments de sa déclaration des dernières rencontres de Fribourg. Il interpelle l'OIF et la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage) pour leur rappeler la nécessité de continuer à s'engager davantage dans le domaine de l'éducation.

Enfin, dans un monde où les questions de démocratie restent posées de façon cruciale, le CSFEF rappelle son attachement aux résolutions de la déclaration de Bamako (Consolidation de l'Etat de droit - Tenue d'élections libres, fiables et transparentes – Promotion d'une culture démocratique intériorisée et plein respect des droits de l'homme – Mise en œuvre renforcée des mécanismes de prévention, de règlement des crises et des conflits et de consolidation de la paix).

Le CSFEF rappelle qu'il n'y a pas d'avenir pour la francophonie sans éducation.

Lors du congrès de l'IE, le CSFEF s'est réuni en bureau et a animé un atelier. Notre camarade Monique Fouilhoux a été remerciée pour l'excellent travail qu'elle a accompli au sein du bureau de l'IE dans la représentation francophone.

La prochaine rencontre a lieu à Paris les 25 et 26 novembre 2011.

Le CSFEF, sous l'impulsion du SER, a décidé de s'occuper aussi des problèmes qui agitent les pays du nord en matière d'éducation. Un moment durant chaque rencontre sera consacré à des sujets tels que:

- la direction d'établissement;
- les plans d'étude;
- le code de déontologie;
- la formation...

Les échanges avec nos camarades français et canadiens constituent une plus-value. En effet, par ceux-ci, nous bénéficions de leur expérience et de leur expertise dans certains dossiers.

Après 11 années passées au CSFEF, je quitte le bureau plein d'espoirs pour l'avenir et riche de nombreuses rencontres fructueuses tant sur le plan syndical que sur le plan humain.

8.4 Syndicats francophones

8.4.a AEFO (G. Pasquier)

Les rencontres régulières des dirigeants de l'Association des enseignants franco-ontariens avec ceux du SER au sein du CSFEF sont très appréciées de part et d'autre, tant la langue et la culture francophones rapprochent des enseignants que des milliers de kilomètres séparent. Le travail engagé l'an dernier aux rencontres de Martigny sur l'enseignement dans les pays du Nord peut aboutir à un partage très intéressant. La participation d'une responsable de l'AEFO comme intervenante dans nos dernières Assises en était un premier signe.

8.4.b CSQ (G. Pasquier)

La collaboration avec la Centrale des syndicats du Québec et l'une de ses composantes, la FSE (Fédération des syndicats de l'enseignement), va bien au-delà du travail réalisé au sein du CSFEF.

A plusieurs reprises dans le passé, des responsables du SER ou de la CSQ ont été amenés à intervenir de part et d'autre de l'Atlantique. Des échanges d'informations se font régulièrement.

En cette année de congrès de l'IE (23-26 juillet, au Cap), l'occasion a été donnée aux représentants du SER et de la CSQ de faire valoir l'identité francophone au sein de la faitière mondiale.

La dernière semaine du mois de novembre 2011 est une nouvelle opportunité de réunion francophone des syndicats d'enseignants à Paris (rencontre du CSFEF).

8.4.c SNUipp (G. Pasquier)

Si les contacts ont été nombreux et fructueux dans le précédent exercice (congrès de Brive-la-Gaillarde, Assises romandes, etc.), la collaboration avec le SNUipp (Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège) a davantage marqué le pas cette année.

Les difficultés de nos collègues français sont néanmoins suivies avec beaucoup d'attention par le SER et l'excellent travail pédagogique qu'ils fournissent, au travers notamment de leur université d'automne et des dossiers de la revue «Fenêtres sur cours» est apprécié en Suisse romande.

8.4.d UNSA (*G. Pasquier*)

Année plus creuse aussi du côté de l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes) puisqu'il s'agit d'une période inter-congrès pour le SE-Unsa (Syndicat des enseignants de l'UNSA).

Les rencontres se font néanmoins au sein du CSFEF, du CSEE et de l'IE.

Comme avec le SNUipp, le SER a beaucoup à apprendre des échanges avec le SE-Unsa. Un même souci professionnel et déontologique anime ces associations dont l'identité est beaucoup plus qu'un socle commun. La collaboration est appelée à se développer encore.

8.5 Forum intergouvernemental du CE (*G. Pasquier*)

Centré sur le rôle des langues, en particulier la langue de scolarisation, dans la réussite ou l'échec scolaire, ce forum a été organisé par la Suisse pour le Conseil de l'Europe et sa Division des politiques linguistiques. Il s'est tenu à Genève du 2 au 4 novembre 2010 et le président du SER y représentait LCH et le SER.

Deux ou trois délégués par pays y ont participé, ainsi qu'une délégation suisse plus importante. La question du droit des apprenants à la qualité et à l'équité en éducation aura été au centre des préoccupations.¹

Pour mémoire, c'est il y a vingt ans, en 1991, qu'a eu lieu en Suisse aussi (à Rüşchlikon) le symposium européen intitulé «Transparence et cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe» qui est à l'origine du «concept européen commun de référence pour les langues» (CECR) dont est issu le fameux portfolio (PEL).

De l'avis de bien des participants, le forum de novembre 2010 a aussi été un événement d'importance. L'avenir et le développement de l'apprentissage des langues en Europe leur donneront peut-être raison.

¹détails des débats et rapport du forum sur le site AD.

Des contacts sont en cours avec d'autres entreprises commerciales, le défi étant d'offrir des avantages utiles et ciblés, accessibles aux 10'000 adhérents du SER disséminés dans toute la Suisse romande!

La philosophie dans ce domaine se résume à: «chi va piano va sano et va lontano».

9.1 Generali (J.-M. Haller)

Ce printemps, une nouvelle convention a été signée avec Generali assurances qui élargit le champ d'application et la hauteur du rabais proposé aux membres des associations cantonales.

Les assurances concernées par cette convention couvrent: la responsabilité civile et casco voiture et cyclomoteur (FORMULA et LIBERTA);

- la responsabilité civile privée et le ménage (PRISMA Flex);
- le bâtiment (IMMOBILIA);
- la protection juridique privée et circulation;
- l'assistance lors de voyages à l'étranger liée aux personnes ou aux véhicules (GENERALI assistance).

Le rabais accordé sur la prime annuelle est de 15%.

Ces rabais sont aussi valables pour les anciens contrats, la prime de ces derniers étant toutefois recalculée au taux du jour. GENERALI effectue gracieusement la comparaison des montants afin de vérifier si la mise à jour du contrat est en faveur de l'assuré.

Pour bénéficier de cette offre, il faut s'adresser **uniquement** au service-conseil de GENERALI, au n° 0800 881 882.



GENERALI

Assurances

| | |
|---------------|---|
| AAM | Activités artistiques et manuelles |
| AD | Assemblée des délégués |
| AEFO | Association des enseignants franco-ontariens |
| AIDEP | Association des inspecteurs et des directeurs des écoles primaires de Suisse romande et du Tessin |
| ARE | Assises romandes de l'éducation |
| CADRE | Collectif d'analyse du travail réel des directions romandes d'établissements scolaires et sociaux |
| CARESP | Cartel des associations romandes des enseignants secondaires et professionnels |
| CAS, DAS, MAS | Certificate, Diploma, Master of Advanced Studies |
| CCTF | Conférence suisse de coordination TIC et formation |
| CDHEP | Conférence romande des directeurs de HEP |
| CDIP | Conférence des directeurs, directrices de l'instruction publique suisse |
| CES | Commission d'enseignement spécialisé |
| CIIP | Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin |
| CLEO | Conférence latine de l'enseignement obligatoire |
| CMF | Conseil Média Formation |
| COHEP | Conférence suisse des directeurs de HEP |
| COMETE | Commission des médias et des technologies dans l'éducation |
| COMEVAL | Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques |
| CoSER | Comité SER |
| CoVeCo | Commission de vérification des comptes |
| CP | Commission pédagogique |
| CPA | Coopération pédagogique en Afrique |
| CRE | Conseil de la recherche en éducation |
| CROTCEs | Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissement secondaire |
| CSEE | Comité syndical européen de l'éducation |
| CSFEF | Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation |
| CSQ | Centrale des syndicats du Québec |
| CTIE | Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement |
| DDC | Direction suisse du développement et de la coopération |
| D-EDK | Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz |
| EBENRAIN | Alliance des associations de travailleuses et travailleurs |
| ECTS | Système européen de transfert et d'accumulation de crédits |
| EDD | Education au développement durable |
| ENTER | Espace numérique de travail de l'école romande |
| ES | Enseignement spécialisé |

| | |
|---------|--|
| FAPERT | Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin |
| FED | Fondation Education et Développement |
| FEE | Fondation suisse d'Education pour l'Environnement |
| FORDIF | Formation en direction d'institutions de formation |
| GMO | Gr. de mise en œuvre |
| GREED | Gr. de référence pour l'éducation vers le développement durable |
| GRF | Gr. de référence de l'enseignement du français |
| GREL | Gr. de référence de l'enseignement des langues étrangères |
| HarmoS | Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse |
| HEP | Hautes écoles pédagogiques |
| HES | Hautes écoles spécialisées |
| IE | Internationale de l'éducation |
| IRDP | Institut de recherche et de documentation pédagogique |
| JES | Journée de l'enseignement spécialisé |
| JSE | Journée Suisse de l'Education |
| LCH | Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer |
| MER | Moyens d'enseignement romands |
| MITIC | Médias, images et technologies de l'information et de la communication |
| OFFT | Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie |
| PEL | Portfolio européen des langues |
| PER | Plan d'études romand |
| PIRACEF | Programme intercantonal romand en activités créatrices et économie familiale |
| PISA | Programme international pour le suivi des acquis des élèves |
| PPAR | Plateforme partenaires |
| RECI | Réseau suisse éducation et coopération internationale |
| REREF | Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons |
| RERLANG | Réseau des responsables Langue des cantons |
| RPT | Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons |
| SIR | Société des instituteurs de la Suisse romande |
| SNUipp | Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège |
| SPR | Société pédagogique romande |
| SRL | Semaine romande de la lecture |
| SSPES | Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire |
| TIC | Technologie de l'information et de la communication |
| UNSA | Union nationale des syndicats autonomes |
| USAM | Union suisse des arts et métiers |

Dates fixes

- **Journée mondiale des enseignants – 5 octobre**
- **Journée des droits de l'enfant – 20 novembre**

2011

- **Semaine romande de la lecture du SER**
21-25 novembre
- **Journée de l'enseignement spécialisé**
23 novembre, à Renens (VD)
- **Congrès et AD/SER d'automne**
3 décembre, à Colombier (NE)

2012

- **Semaine des médias**
26-30 mars
- **AD/SER du printemps**
28 avril, en principe à Lausanne
- **Assises romandes de l'éducation**
22 septembre, à Dorigny
- **Semaine romande de la lecture du SER**
19-23 novembre
- **AD/SER d'automne**
1er décembre, à Moutier (BE)